

Saint-Philibert

Sant Filibert

N° 13



- Projets communaux
 - Urbanisme
 - Révision du PLU
 - Élections 2017



Agents des services techniques



• Jérôme Girard,
directeur des services techniques
et les agents

-) Édito
Page 3
-) Actualité
Page 4
-) Vie Municipale
Page 5 à 9
-) Vie Sociale
Page 9
-) Projets Communaux
Page 10 à 15
-) Environnement
Page 16 à 18
-) Vie Scolaire
Page 19
-) Vie Culturelle
Page 20 à 23
-) Enfance / Jeunesse
Pages 24 et 25
-) Urbanisme
Pages 26 et 27
-) Police Municipale
Page 28
-) Infos diverses
Page 29
-) Vie Associative
Page 30 à 38
-) Calendrier
des Manifestations
Page 39
-) Les Numéros Utiles
Page 39

Centre technique municipal



• Agrandissement et remise aux normes
du centre technique municipal à Kerran

Permanences des élus

- François Le Cotillec - Maire :
Sur rendez-vous
- François Bruneau - 1^{er} Adjoint
Finances, Personnel
Jeudi 10h /12h sur rendez-vous
- Michèle Escats - 2^{ème} Adjointe
Communication, Culture et Affaires Scolaires
Lundi 10h /12h sur rendez-vous
- Marie-Claude Devois - 3^{ème} Adjointe
Tourisme, patrimoine et associations
Lundi 10h /12h sur rendez-vous
- Philippe Flohic - 4^{ème} Adjoint
Affaires Sociales
Jeudi 10h /12h sur rendez-vous
- Marine Bardou - 5^{ème} Adjointe
Environnement
Vendredi 10h30 /12h sur rendez-vous

Directeur publication :
François Le Cotillec
Rédaction :
Michèle Escats
Réalisation :
Frédéric Sueur
Créaprint Communication
06 07 08 67 10
Tirage 1000 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé
Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2016



Édito

Chers Amis,

Je voudrais, à l'occasion de ce nouveau bulletin municipal, avec l'ensemble des élus, vous offrir tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2017 vous apporte joie, bonheur et santé. Que cette nouvelle année, soit pour tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de joie en famille...

Début 2017, nous serons à mi-mandat et je peux vous dresser un bilan positif.

Tout d'abord le problème des dépôts d'ordures ménagères et autres déchets aux entrées de bourg a été résolu par la mise en place d'une éco-station à Ker Arno, même si ce n'est pas encore parfait.

Ensuite, très important, l'installation de commerces nouveaux a redynamisé le centre bourg, avec une épicerie tant attendue par les saint-philibertains, un institut de bien-être, et un électricien électroménager.

Les ateliers municipaux de Kerran ont été agrandis et mis aux normes.

Un poste de secours a pris place sur la plage de Kernevest, pendant l'été, comme l'année précédente.

Je me félicite aussi de nos projets :

La maison de santé et la future boulangerie verront le jour, en 2018, près des commerces. Le lotissement Bois-du-Dolmen sur 1,2 ha permettra enfin aux jeunes ménages de s'installer sur notre commune et d'accéder à la propriété comme je l'ai toujours souhaité.

La construction d'un petit immeuble près du centre augmentera l'offre de logements sociaux dans un avenir proche. (Ces projets sont détaillés dans ce bulletin).

La commune est actuellement en procédure de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Cette révision a été motivée par l'obligation de mettre en conformité notre document d'urbanisme avec les nouvelles contraintes qui s'imposent aux communes. Le nouveau PLU est aussi la mise en application concrète des lois qui régissent l'urbanisme, qui se succèdent, et parfois se contredisent : loi SRU, loi ALUR, Grenelle 1, Grenelle 2 ... Dans ce maquis de contraintes et d'obligations, les orientations retenues garantiront le développement harmonieux de la commune au service des habitants et régleront les implantations des nouvelles constructions pour les années à venir.



Par la même occasion, je veux rappeler que le Maire et les élus municipaux, par leurs fonctions, représentent l'intérêt général. Ils œuvrent pour le développement de la commune et votre bien-être. Par leur proximité, ils sont les plus au fait de vos préoccupations, ils consacrent beaucoup de leur temps au service de la commune. Ils s'investissent sans compter, souvent au détriment de leurs projets personnels, avec des contraintes pour leur famille. Je tiens à les remercier pour leur implication dans la vie de la commune, j'associe à ces remerciements, le personnel administratif et technique. Qu'ils reçoivent ici toute ma gratitude.

Passez de très belles fêtes de fin d'année, profitez au maximum de ces moments-là si légers, si riches, si rapides aussi et vivez pleinement ces instants de bonheur en famille avec vos proches.

Joyeuses fêtes à tous ! Bonne Année.

Le Maire - François Le Cotillec

Pennad-Stur

Mignoned ker,

Ar gelaouenn nevez-mañ a ro tro din ha da razh an dilennidi da ginnig hor gwellañ hetoù deoc'h evit ar blez nevez.

Levenez, eürusted ha yec'hed a hetomp deoc'h e 2017. Ra vo ar blez-mañ, evit razh, ur blezad a strivoù frouezhus, a drec'h ar hon poanioù hag a levenez er gêr ...

E penn-kentañ 2017 e vimp e-kreiz hor respetad ha disoc'hoù mat a c'hellan embann deoc'h.

Da gentañ emañ bet diskoulmet kudenn ar berniadoù lastez ti a oa é saotriñ anteoù ar vourc'h. Gwell eo an traoù, ha bout ma n'int ket parfet c'hoazh, a-c'houde digoradur ekolec'h Keranoù.

Pouezus eo lâret ivez ec'h eus birvilh endro e kreiz ar vourc'h, gant ar stalioù nevez-stalié, an ispisiri a oa hirc'hortozet gant tud Sant-Filibert, ar stal beviñ-mat hag an tredanour tidredanerezh.

Atalieroù ar gumun e Kerran zo bet bra-saet ha lakaet hervez ar reoladoù.

Ur post-sikour a oa ar sablenn Kernevest e-pad an hañv, evel arlene.

Laouen on ivez gant hor raktresoù :

Ti ar yec'hed hag ar poberezh (barae-rezh) a vo digoret e 2018 e-tal ar stalioù-kenwerzh. Lodennaoueg-tier Koed an Daol-vaen, 1,2 ha a c'horread dezhi, a roio tu d'an tiadoù yaouank d'em staliñ en hon c'humun a-benn ar fin ha da vout perc'henn ar o lojeris evel ma 'm eus bet c'hoant atav.

Ur c'hendi bihan e-tal kreiz ar vourc'h a vo savet da ginnig muioc'h a lojerisoù sokial edan berr. (Er gelaouenn-mañ emañ displeget ar raktresoù dre ar munud.)

Bremañ emañ ar gumun é adwelet he Steuñv Lec'hel ar C'hêraoziñ. Rekis e oa deomp lakaat hon teul kêraoziñ da jaojiñ doc'h ar redioù a zo gant ar c'humunioù bremañ. Ar steuñv zo aze ivez evit lakaat da dalvoud razh al lezennoù kêraoziñ a zo é tonet an eil re goude ar re arall hag a-enep ar re arall gwezhavez : lezenn kengred hag adneveziñ ar c'hêrioù, lezenn kavout ul lojeris ha kêraoze-rezh nevesaet, Grenelle 1, Grenelle 2 ... E strouezh ar redioù hag an endalc'hoù-se e vo dalc'het durc'hadurioù evit gwantiñ diorren kempouez ar gumun e ser-

vij an annezidi ha reolenniñ al lec'hioù ma vo savadurioù nevez en amzer-dazonet.

Pa 'm eus digarez d'en ober e faot din degas da soñj deoc'h o deus ar Maer ha dilennidi ar gumun, dre o c'hefridioù, da zileuriñ mad an holl. Int a labour evit kas ar gumun ar-raok ha gwellaat ho puhez. Dre mand int tost deoc'h e ouiont gant petra oc'h prederiet hag e ouestlont kalz amzer e servij ar gumun. Bec'h a lakaont hep diegi, hag alies ar-goust o raktresoù personel pe o familh. Dav eo din o zrugarekaat pand int ken emleget e buhez ar gumun, ha trugarekaat ivez implijidi melestradurel ha teknikel an ti-kêr. Me a oui grad doc'h te.

Tremenit gouelioù dibenn-blez laouen, grit ho mad ag ar prantadoù-se a zo ken bourrapl, ken fonnus ha ken berr ivez, ha bourrit ag ar mareadoù levenez-se gant ho familh hag ho kerent.

Gouelioù laouen deoc'h razh ! Blezad mat deoc'h !

Ar Maer - François Le Cotillec

Les Sapeurs-Pompiers de Carnac à Saint-Philibert

« A l'occasion de cette fête de la Sainte Barbe, je tiens à vous faire part de mon grand plaisir, en tant que Maire de Saint-Philibert, d'être aujourd'hui parmi vous et de pouvoir vous exprimer, au nom de la municipalité, ma reconnaissance et ma gratitude pour votre action quotidienne.

Vous, les sapeurs-pompiers, êtes les soldats du feu, c'est votre ultime mission, la plus périlleuse de toutes. Mais en réalité vous intervenez dans bien d'autres domaines. Vous vous inscrivez dans la vie quotidienne des administrés et vous assurez leur sécurité aux côtés des autres forces (police, gendarmerie, SNSM).

Le risque est partout dans l'exécution de vos missions. Je sais que c'est un choix que vous assumez, et qui vous vaut la gratitude de nos concitoyens. Nos administrés sont attachés aux sapeurs-pompiers, tout simplement parce qu'ils peuvent compter sur vous, sur votre présence et vos compétences.

Nous disposons d'un modèle de sécurité civile qui fait notre fierté. Il est fait de proximité, de continuité et de complémentarité. C'est un beau modèle ! Il nous revient de le faire vivre, de le défendre et de le promouvoir. Je veux saluer ici les vertus qui vous animent, faites de courage, de solidarité et de fraternité.

En tant que membre du Conseil d'Administration du SDIS, j'ai été alerté par la présidente du SIVU de Carnac au sujet du manque de pompiers professionnels.

Dans ces interventions du quotidien sur les communes, comme dans les situations les plus exceptionnelles, vous contribuez à faire vivre les valeurs de la République. Vous pouvez être fiers de vous, « colonne vertébrale » de notre protection civile, je peux vous assurer que vous avez toute notre confiance.

J'aimerais enfin me tourner vers les Jeunes Sapeurs-Pompiers et vous délivrer le message suivant : « On caricature souvent la jeunesse, on pointe parfois du doigt son manque d'engagement ». Vous, jeunes volontaires, vous donnez l'image d'une jeunesse dynamique, engagée et motivée, une jeunesse qui fait vivre les valeurs de notre pays.

En tant que membre du CASDIS, je tenais aussi à remercier le Conseil Départemental, représenté ce soir par Madame Marie-Jo Le Breton et Monsieur Gérard Pierre, qui est le principal financeur des services d'incendie et de secours avec les communes et les EPCI.

Pour terminer, je voulais simplement vous remercier, vous qui assurez la sécurité de nos concitoyens par tous les temps et en tous lieux. Je vous souhaite une excellente Sainte Barbe 2016 ».

Jean-Claude Le Corvec a reçu la médaille de la commune de Saint-Philibert pour son investissement au SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) durant 25 années.

Le lieutenant Le Labousse, chef de centre de Carnac, a confirmé l'augmentation des interventions en 2016 de 17,63 %. « Je pense que les limites acceptables sont atteintes et le devenir des CIS (Centre d'Intervention de Secours) de notre catégorie au sein du SDIS 56 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) devra être analysé en prévision de demain. »

Le Maire - François Le Cotillec



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

En ce 98^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la France commémore également le 100^{ème} anniversaire de la bataille de Verdun et des combats de la Somme.

A Verdun, le 21 février 1916, en neuf heures d'un pilonnage ininterrompu, un million d'obus s'abattent sur les lignes françaises. Dès lors s'engage un combat titanesque d'une violence inouïe dont l'horreur restera dans toutes les mémoires comme une vision d'enfer.

Les hommes vont se livrer à des combats acharnés et confus se terminant dans un effroyable corps à corps. Ils tiendront trois cents jours et trois cents nuits ; trois cents jours et trois cents nuits d'héroïsme dans un esprit de sacrifice absolu. L'armée française y perdra 163 000 hommes, l'ennemi 143 000.

Cette année 1916 fut aussi celle de la bataille de la Somme engagée le 1er juillet par une attaque franco-anglaise. L'importance de cette attaque concernée, la ténacité méthodique des Alliés et l'énergique impulsion donnée à cette offensive viendront à bout de l'obstination des troupes allemandes, plus assez fortes pour résister à la fois à Verdun et sur la Somme. Cette bataille ne prendra fin que le 18 novembre. L'armée française y perdra 67 000 hommes, l'armée britannique 206 000, l'armée allemande 170 000.

Le 11 novembre 1918, l'armistice de Rethondes mettra fin à ce conflit au terme duquel la France, pour sa part, déplorait 1 400 000 morts, 240 000 invalides, 300 000 blessés et des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

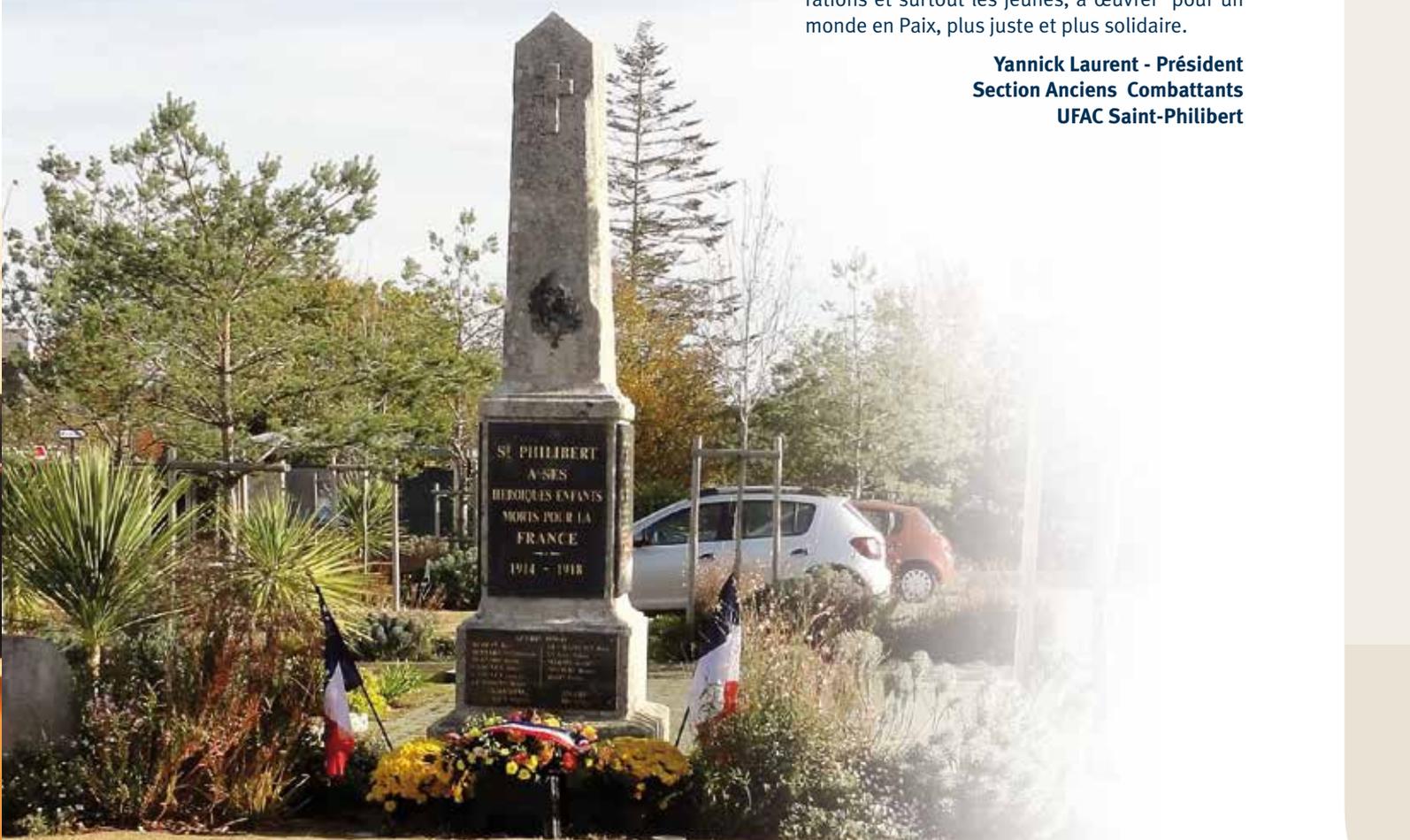
En ce jour de commémoration, rendons hommage à tous ces soldats de Métropole, d'Outre-mer et des pays alliés qui ont fait preuve d'un courage exemplaire méritant une indéfectible reconnaissance.

Cette guerre, dont on disait qu'elle serait la dernière, fut hélas suivie de nouveaux conflits : la seconde guerre mondiale - la guerre de Corée - la guerre d'Indochine et la perte de 59 731 soldats en Afrique du Nord, de 1952 à 1962 : 1 343 000 appelés et rappelés, ainsi que 450 000 militaires d'active furent chargés d'assurer le maintien de l'ordre et la pacification. Au cours de ce dernier conflit qui porte encore de nos jours le nom de « Guerre sans nom », et qui ne fut reconnue comme guerre qu'en 1999, les armées françaises, toutes armes confondues, perdirent 25 000 soldats.

Aujourd'hui, la France est présente dans divers points du monde où nos soldats laissent leur vie. De 1914 à nos jours, ils se sont tous battus et se battent encore pour un idéal de Paix et de Liberté.

L'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre invite toutes les générations et surtout les jeunes, à œuvrer pour un monde en Paix, plus juste et plus solidaire.

**Yannick Laurent - Président
Section Anciens Combattants
UFAC Saint-Philibert**



Une borne de recharge pour véhicule électrique

Place des 3 Otages

Sur un programme global de 250 bornes de recharge, plus de 150 bornes seront installées sur le territoire départemental, d'ici fin 2016. Ce maillage ambitieux, effectué en concertation avec les maires des communes, est conduit par Morbihan énergies. C'est dans ce dispositif que s'inscrit la commune de Saint-Philibert qui inaugure à son tour son service de recharge accélérée.

La borne de recharge de Saint-Philibert vient ainsi compléter les 100 bornes de recharge accélérée déjà implantées sur le Morbihan. L'ensemble de toutes ces bornes permet, dès aujourd'hui, de répondre aux attentes et besoins des conducteurs de véhicules électriques. « Ces bornes sont installées au coeur des communes qu'elles soient urbaines ou rurales », indique Jo Brohan, Président de Morbihan énergies. Elles sont « idéalement placées dans les lieux d'activité : bourgs, centres-villes, zones économiques... ».

Les travaux

La borne de recharge accélérée coûte 12000 €. Les travaux et la borne sont financés à hauteur de 80% par l'État dans le cadre des investissements d'avenir. 10% du financement représentant 1200 € ainsi que la signalétique au sol sont portés par la commune.

Fonctionnement

2 places sont réservées aux usagers. Pour se connecter l'utilisateur appuie sur le bouton du côté de la prise, puis s'identifie. La trappe s'ouvre, il peut se brancher et recharger son véhicule.

Le coût de la charge

Le coût par tranche de 1h30 est de 2,40 € pour le non-abonné et de 1,90 € pour l'abonné. L'abonnement est facturé 18 € par an. Le temps de recharge est de 45 minutes.

Pour accéder aux informations sur la mobilité électrique dans le Morbihan, téléphonez au 0970 830 213 (appel non surtaxé) ou allez sur le site morbihan-energies.fr

Michèle Escats



Poste de Secours de Kernevest

**Installé
en juillet 2015**

Pendant cette période son activité aura été intense : surveillance de la zone de baignade, interventions diverses pour l'aide aux personnes en difficulté et liaisons avec le CROSS Etel.

Quelques soins et poses de pansements, informations sur les horaires des marées, vigilance par rapport à la météo annoncée. Bilan positif et grand succès auprès de la population.

En juillet et août 2016, le poste de secours a repris son activité : Les Nageurs -Sauveteurs bénévoles de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) étaient de retour sur la plage de Kernevest dès le 1^{er} juillet. Présents tous les jours y compris le dimanche de 12h à 19h, par groupe de trois sauveteurs se relayant sur le terrain toutes les 45 minutes.

Cet été leur activité a été encore plus intense :

Bilan des interventions de la plage de Kernevest année 2016			
	juil-2016	août 2016	TOTAL
1 Interventions baigneurs	5	2	7
2 Interventions plaisanciers (hors VNM)			
3 Interventions sur VNM	2		2
4 Intervention planches à voile	2	3	5
5 Interventions kites-surfeurs			
6 Interventions avirons, canoé, kayaks			
7 interventions surfeurs			
8 Interventions sur dériveurs et catamarans	2	2	4
9 Interventions sur engins de plage gonflables			
10 Interventions sur la plage et voie publique		6	6
11 Personnes secourues (dans les lignes de 1 à 10)	11	13	23
12 Personnes soignées	50	81	131
13 Appel 15 ou 18	4	7	11
14 Appel CROSS	1		1
15 Evacuations en milieu hospitalier (hors hélicoptère)	4	2	6
16 Evacuation par hélicoptère			
17 Enfants recherchés	1	1	2
18 Personnes décédées			
plus préventions: chien, embarcations interdites dans la zone, cerf volant rigide, baignade dans chenal, jet ski dans le chenal			

Le 31 août fin des activités du poste de secours

François Le Cotillec, maire de la commune, a organisé une petite réception pour tous les Maître-Nageurs-Sauveteurs ayant travaillé à la surveillance de la plage durant l'été, et les a félicité chaleureusement de leur action : rendez-vous pris pour l'été prochain.

Michèle Escats



• Jean-Paul Vallegant Président SNSM
Gille Bricout Responsable poste de secours
François Le Cotillec Maire de Saint-Philibert

VIE Municipale

Conseil municipal des jeunes

Ce conseil est toujours aussi motivé et dynamique

Le parc multisports prend forme, certains jeunes ont déjà pu l'essayer et comme prévu il a beaucoup de succès pour la grande joie de tous. Par contre il y a un peu de retard pour les jeux des plus jeunes, mais nous espérons pouvoir inaugurer ce parc à la fin de l'année. Cela a été le gros projet de notre mandat au CMJ.



En 2017 nous espérons pouvoir y rajouter d'autres jeux proches de l'araignée afin que cet espace soit ludique et permette à tous les enfants de bien s'amuser et aux parents de se rencontrer par la même occasion.

Le CMJ participe aussi, à sa façon, au salon du livre du 11 décembre en fabriquant une boîte à livres qui sera installée place de la mairie. C'est un principe tout simple d'emprunt, de retour et de mise à disposition de livres. Merci de respecter cette réalisation.

Participation également au téléthon du 03 décembre par la confection et vente de gâteaux.

Début juillet, comme prévu dans le programme, organisation d'une sortie à Kingoland (parc d'attraction) super journée...

Les prochaines élections du CMJ auront lieu début mars mais auparavant il faut s'inscrire en mairie avant fin février. Alors les jeunes de CM1, CM2 et de 6^{ème} de Saint-Philibert motivés et intéressés, inscrivez-vous sans hésiter car le CMJ c'est génial.

Philippe Flohic



Finances Statistiques et comparatif sur la fiscalité locale départementale et nationale en 2016

Population INSEE ou Population municipale

Elle comporte les personnes majeures ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la Commune ainsi que leurs enfants mineurs (même s'ils résident dans une autre Commune) et le conjoint ou pacsé.

Population DGF ou population légale

Le terme générique de population légale regroupe pour chaque commune sa population municipale majorée d'un habitant par résidence secondaire. La somme des deux étant la population totale.

Taux Moyens Communaux	Niveau Départemental		Niveau National	
	Rappel 2014	2015	Rappel 2014	2015
Taxe d'Habitation	23,12	23,19	23,95	24,19
Taxe Foncière Bâtie	22,60	22,72	20,20	20,52
Taxe Foncière Non Bâtie	49,14	49,44	48,53	49,15

Arrondissement de LORIENT

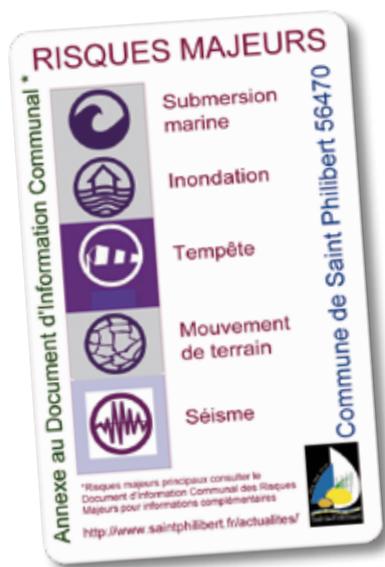
Commune	Pop INSEE	Pop DGF	Potentiel financier/habitant	Potentiel fiscal/habitant	Effort fiscal	Taxe d'Habitation			Taxe Foncière Bâtie			Taxe Foncière Non Bâtie			CFE *		
						Produit attendu	Taux voté	% Total impôts	Produit attendu	Taux voté	% Total impôts	Produit attendu	Taux voté	% Total impôts	Produit attendu	Taux voté	% Total impôts
CARNAC	4334	10398	1116,668109	993,821889	0,932289	2 728 620	10,80	52,53%	2 430 197	14,89	46,79%	35 444	22,59	0,68%	0	0,00%	
CRACH	3388	3876	744,274768	629,084881	0,996261	559 125	10,19	41,72%	736 502	19,12	54,96%	44 407	40,74	3,31%	0	0,00%	
LOCMARIAQUER	1647	2751	884,484188	769,428208	0,913457	477 877	8,06	42,09%	638 833	18,19	56,27%	18 658	41,74	1,64%	0	0,00%	
ST PHILIBERT	1637	2926	933,640465	859,777512	0,796445	422 710	6,61	43,22%	543 377	13,04	55,56%	11 869	33,06	1,21%	0	0,00%	
TRINITE S/MER (LA)	1688	3429	1255,392826	1108,247886	0,794357	794 133	8,05	47,39%	865 725	13,58	51,66%	16 006	25,01	0,96%	0	0,00%	

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

Notre trésorerie saine nous permet de réaliser sur 2016 et 2017 nos investissements en auto-financement.

François Bruneau

Plan Communal de Sauvegarde



La sécurité des habitants de notre commune qu'ils soient résidents permanents, occasionnels ou de passage, est l'une de mes préoccupations majeures.

L'article L125-2 du code de l'environnement stipule que « les citoyens ont un droit à l'information sur les risques qu'ils encourent et sur les mesures de sauvegarde mises en place pour les protéger ».

Aussi, nous sommes actuellement à travailler avec les services de la commune, de l'État et l'association ECTI 56 sur l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde.

A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le « Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs » : le DICRIM récapitule et définit les principaux risques auxquels nous pouvons être confrontés et rappelle pour chacun de ces risques la conduite à tenir, les numéros d'urgence, ainsi qu'une cartographie de la commune.

Vous trouverez ci-dessous une annexe « Aide-Mémoire » à ce DICRIM.



Ce document, spécifique à Saint-Philibert prend en compte l'antériorité des risques de notre commune mais aussi son évolution possible. Il sera amené à subir des modifications, des adaptations.

Le document complet : le PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE pourra être consulté en mairie une fois finalisé. (Prévu pour début 2017)

Le Maire - François Le Cotillec

VIE Sociale

CCAS

Accueil social

Lors du flash infos, le CCAS vous a sollicité pour des denrées alimentaires, la supérette Proxi a mis pendant quelques jours un chariot à votre disposition, nous remercions le responsable pour son accueil.

Les besoins sont encore importants à ce jour. De ce fait nous poursuivons cette démarche. Nous vous remercions d'avance. Comme tous les ans la prochaine collecte alimentaire aura lieu le week-end de Pâques.

Repas des aînés

Dimanche 08 novembre 2016 le CCAS a organisé le repas des aînés de la commune pour les personnes âgées de plus de 70 ans.

170 personnes étaient présentes. Comme l'an dernier celui-ci a eu lieu en novembre, cela semble satisfaire tout le monde. Je pense que ce choix est le bon d'autant plus qu'en décembre il y a toujours beaucoup de festivités, notam-



• M et Mme Cuzon Du Rest, Philippe Flohic, François Le Cotillec, Mme Tanguy

ment cette année le téléthon le 03 et le 04 décembre et le premier salon du livre à Saint-Philibert le 11 décembre. Ce moment convivial, sympathique, permet aux Saint-Philibertains de se retrouver et de passer un après-midi dans la joie et la bonne humeur ce qui fut le cas cette année, d'autant plus que le repas était copieux, excellent et apprécié de tous. Monsieur le Maire, Président du CCAS et moi-même nous nous félicitons de toujours accueillir les aînés de la commune et de pouvoir continuer d'offrir cet après-midi récréatif. Cadeaux et plantes furent remis au doyen et

doyenne présents au repas à savoir Madame Adrienne Tanguy âgée de 94 ans et Monsieur Joël Cuzon Du Rest âgé de 93 ans.

Les personnes ne pouvant se déplacer ou en maison de retraite ont reçu un colis remis par les membres du CCAS. Je remercie tous les membres du CCAS pour leur participation et leur implication.

Philippe Flohic
Adjoint aux Affaires Sociales

Parc multisports



Le terrain Multisports a été implanté au niveau du complexe sportif de la commune, à proximité de la rue du Prado.

Le terrain Multisports a été implanté sur une plateforme existante de type « terrain de tennis » dont voici une photographie.

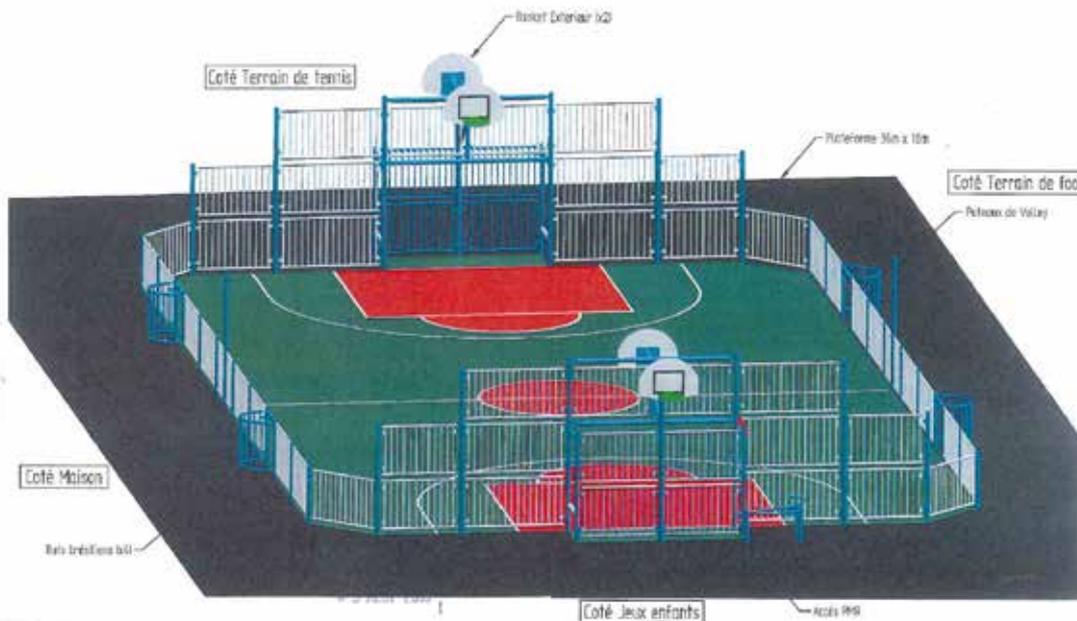
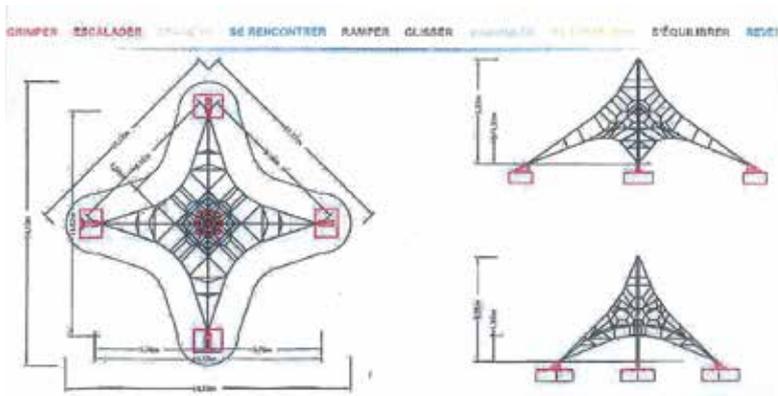
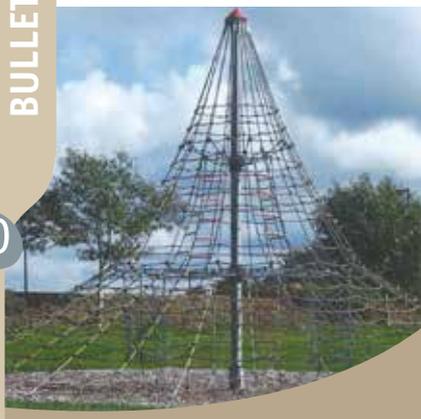
- Elle permet la pratique de plusieurs disciplines sportives en un seul espace : foot, basket, hand ou encore badminton - un filet peut être mis en place.
- C'est également un équipement ouvert : aucune porte ne venant la fermer, les utilisateurs peuvent l'utiliser librement pour pratiquer la discipline de leur choix.
- Cette infrastructure est équipée d'un système antibruit.

Parc multisports

Une structure ludique pour les jeunes et les moins jeunes.

Cette structure de 25 m x 12 m, recouverte d'un gazon synthétique sur toute sa surface de jeu, possède de nombreux atouts :

La convivialité de ce lieu permet de répondre aux sollicitations des jeunes de la commune ou de passage, qui recherchent à la fois la détente, l'activité sportive et la rencontre.



Toilettes publiques Plages de Men er Beleg et Kernevest

Les sanitaires publics, situés sur la parcelles cadastrées AX n°75 et AW n°77, aux lieux-dits de Men er Beleg et de Kernevest, doivent faire l'objet de travaux de mise aux normes. Accessibilité, en vertu de l'article L.III-7 du code de la

construction et de l'habitation. Ces sanitaires se situent dans la bande littorale de cent mètres, en espace boisé classé ainsi qu'en zone NDs du PLU de la commune.



Sanitaires de Men er Beleg

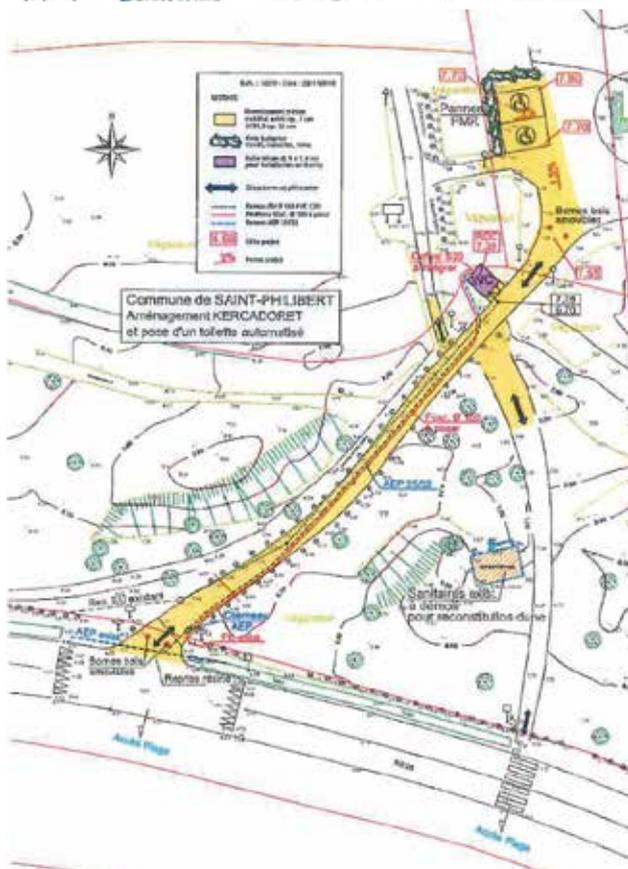
Le fort dénivelé ne permet pas l'accès à ces sanitaires, par des personnes à mobilité réduite.

Y aménager une rampe avec une pente inférieure à 6%, dénaturerait le site.

Aussi, la commune souhaite installer de nouveaux sanitaires, sur la parcelle cadastrée AY n°01. Cet emplacement serait en dehors de l'espace boisé classé. La présence immédiate d'un parking public est un atout quant à l'accessibilité, ainsi que la proximité des réseaux.



11



Sanitaires de Kernevest

Ces sanitaires se situent près d'un parking ouvert au public.

L'emplacement actuel est un atout puisqu'ils se situent près de l'étang de Kercadoret, de l'école de voile mais aussi de la plage familiale de Kernevest. A noter que durant les mois de juillet et août 2015, un poste de secours a été installé sur cette plage. Cette opération sera renouvelée lors des prochaines saisons estivales. Il est donc important de maintenir ces sanitaires à proximité. C'est pourquoi, la commune souhaite remplacer les sanitaires existants par un nouvel équipement répondant aux normes accessibilité ainsi que d'aménager l'accès, sans abattre les arbres présents.



Logements sociaux Espacil

Logement social : obligations de certaines communes

La loi n°2013-61 du 18 janvier 2013, relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social, élaborée par Cécile Duflot renforce les dispositions introduites par l'article 55 de la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi SRU).

Combien de logements sociaux par commune ?

La loi du 18 janvier 2013 impose aux communes de plus de 3500 habitants hors Ile-de-France (et de plus de 1500 habitants en Ile-de-France) comprises dans une agglomération ou un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 50000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15000 habitants, d'avoir un nombre total de logements locatifs sociaux représentant au moins 25% des résidences principales et rend possible un quintuplement des pénalités.

- Le taux est maintenu à 20% de logements sociaux pour les communes, appartenant à une agglomération ou un EPCI à fiscalité propre dont la situation du parc de logements existants ne justifie pas un effort de production supplémentaire.
- La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové du 24 mars 2014 (dite loi ALUR) est venue alourdir les sanctions des communes qui ne respecteraient pas leurs obligations en la matière avec, notamment, la possibilité pour les préfets de majorer jusqu'à cinq fois le prélèvement initial dû par les communes qui ne respectent pas leurs objectifs triennaux de production de logements sociaux.

Afin de rentrer dans ces dispositions réglementaires, la commune de Saint-Philibert a décidé la construction de 8 logements sociaux, 7 allée des Goélands, en collaboration avec le bailleur social ESPACIL HABITAT.



Aménagement du secteur du Bois du Dolmen

La commune de Saint-Philibert a lancé en 2009 les études préalables à l'aménagement du secteur du Bois du Dolmen, qui ont abouti à l'élaboration d'un projet de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté), présenté à la population au cours de l'été 2010.

Suite à l'avis de la DREAL en date du 18 février 2011, des études complémentaires ont été menées. Les conclusions de ces études n'ont pas permis la poursuite du projet initial de ZAC.

En 2012, la commune a donc décidé de se concentrer sur la réalisation d'une première opération d'aménagement sur un secteur inférieur à 2 hectares, située en 2Aua au PLU, en continuité du lotissement des Hauts du Ponant.

Le PLU de la commune de Saint-Philibert a été approuvé le 06/07/10 mais attaqué en 1^{ère} et 2^{ème} instance. Le rendu définitif de ce contentieux a été connu en juin 2015.

Début 2016, le projet initial a été repris en le modifiant. En effet, ne sachant pas si la commune allait subir une fermeture de classe, il a été décidé de reporter la construction d'une nouvelle école et favoriser le logement.

Les objectifs initiaux de la collectivité ont été réaffirmés, à savoir de favoriser l'accueil des jeunes ménages avec enfants, sur le territoire communal et de renforcer la centralité du centre-bourg par une intégration réussie du projet d'aménagement dans son environnement bâti, paysager et naturel.



13



Local commercial **Boulangerie**

Le maintien du petit commerce dans notre commune est véritablement un enjeu politique et public.

Il tisse et conserve un lien social et permet à certains habitants, et notamment les plus âgés, dépourvus de moyen de locomotion, de s'approvisionner sur place.

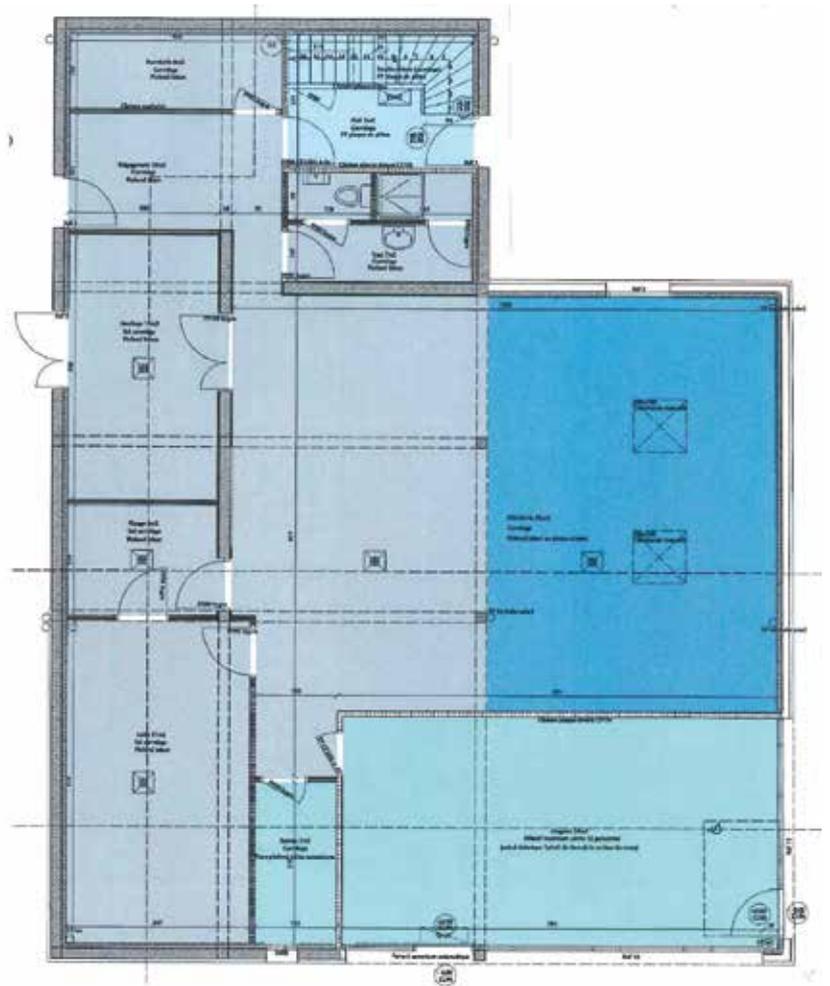
C'est l'occasion de dynamiser la vie sociale, d'accompagner les actions de développement et d'aménagement de la commune, et d'apporter un service apprécié par la population.

La commune a donc procédé à l'acquisition d'une ancienne supérette et a réalisé 4 cellules commerciales où ce sont installés une supérette, une entreprise d'électricité/électroménager, un institut de bien-être. A ce jour, un local reste disponible d'une surface d'environ 90 m². Dans le bourg, il y a également un bar et un restaurant/pizzeria.

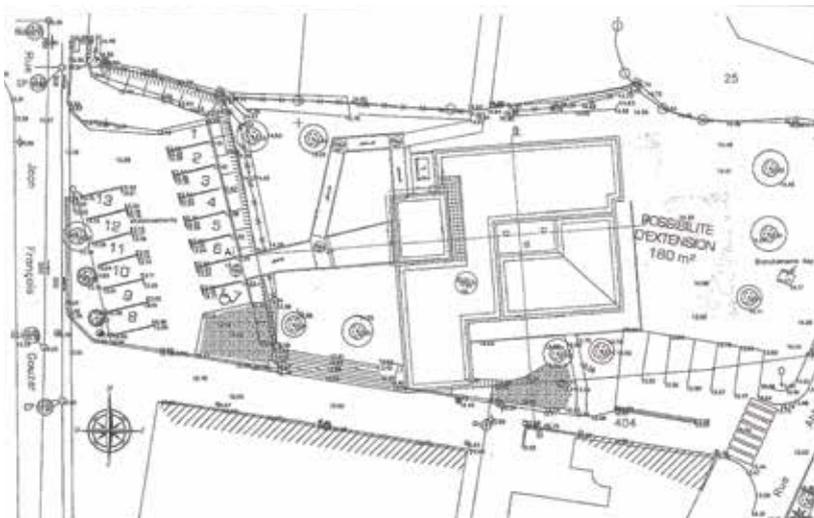
Le projet de construction d'un local commercial « boulangerie » est porté par la commune au niveau de l'investissement. Le fonctionnement sera assuré par les boulangers actuels de la commune, Mr et Mme Lemasson. En contrepartie, ils paieront un loyer à la commune. Ils ne seront pas propriétaires des murs mais le seront de leur fonds de commerce.

Elle sera située sur la parcelle A10360 en plein centre-bourg, rue du Ponant pour une surface de 200 m² pour le commerce et le logement au dessus.

Le cabinet Petr de Rennes a été choisi pour mener la mission de maîtrise d'œuvre. Le permis de construire a été déposé début octobre.



Maison de santé



Dans un souci d'apporter une offre médicale cohérente et organisée sur la commune de Saint-Philibert, la municipalité souhaite regrouper dans une même structure les services de soins médicaux.

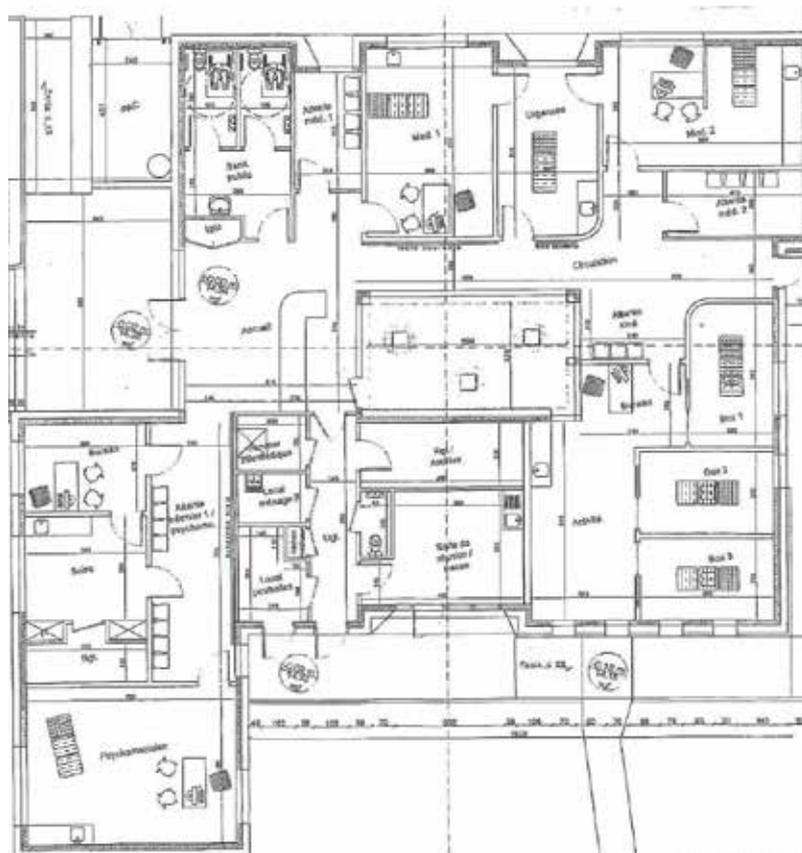
Une première concertation avec les acteurs de l'offre de santé communale a permis d'établir le contour d'une première ébauche du projet pluridisciplinaire de soins regroupé au sein d'un même établissement.

Afin de réaliser le projet dans les conditions de délais, de qualité ainsi que de coûts fixés par ledit projet, le tout conformément à un contrat, le maître de l'ouvrage (mairie) peut désigner un maître d'œuvre afin :

- De l'assister pour la consultation des entreprises et pour la conclusion du ou des marchés avec le ou les entrepreneurs;
- De diriger l'exécution du ou des marchés de travaux.
- D'assister le maître de l'ouvrage pour la réception des ouvrages et le règlement des comptes avec les entrepreneurs.

Lors du conseil municipal du 17/11/15, les membres ont validé le choix du maître d'œuvre. Il s'agit du cabinet Gautier/Guilloux de Rennes.

Le début des travaux est programmé en janvier 2017 et l'ouverture de la maison de santé en février 2018.



ENVIRONNEMENT

Zone Humide de Pen er Ster

L'aménagement et la restauration de la zone humide et du ruisseau de Pen Er Ster, engagés lors du précédent mandat, ont débuté en septembre dernier.

La commune de Saint-Philibert a souhaité ainsi développer un projet conciliant à la fois la gestion quantitative et qualitative de l'eau, l'amélioration de la qualité écologique du site pour l'accueil de la faune et de la flore, tout en permettant une valorisation à destination des riverains et de la population locale. Les enjeux sont donc de différents types :

Enjeux hydrauliques

Permettre un stockage de l'eau en période de crue et de marée haute (clapet fermé pour éviter les remontées d'eau de mer).

La berge joue un rôle « d'éponge » qui se gonfle lors des saisons de pluie et qui stocke et restitue ensuite l'eau en période plus sèche : ceci favorise une meilleure régulation des écoulements du ruisseau au fil de l'année.

Enjeux sur la qualité de l'eau

Améliorer la capacité auto-épuratrice du cours d'eau en améliorant sa qualité géomorphologique.

Le ruisseau ainsi redessiné redonne à la zone humide ses capacités de filtration et d'épuration de l'eau. C'est un enjeu

majeur sur notre commune afin de garantir la qualité des eaux de baignade et de pérenniser les activités économiques liées à la mer.

Enjeux écologiques

Améliorer la qualité des habitats naturels pour la reproduction et l'abri des amphibiens.

En effet, cet habitat naturel, constitué d'un milieu aquatique (mare), d'un milieu humide (prairie humide et ruisseau) et d'un milieu boisé aux environs, est optimale pour l'accueil d'amphibiens. Permettre le développement des odonates (libellules et demoiselles) notamment au niveau de la mare. Diversifier les habitats pour permettre la reproduction des oiseaux (rapaces diurnes et nocturnes, passereaux) en maintenant le secteur boisé autour de la mare et en garantissant de la ressource alimentaire. Les oiseaux peuvent ainsi nicher et chasser. (photo poule d'eau)

Enjeux pédagogiques

Valoriser les aménagements par la pose de panneaux...

Permettre aux Saint-Philibertains, aux promeneurs et aux enfants d'observer une zone humide, sa végétation et ses habitants tout au long de l'année.



L'entreprise de génie écologique, Der-venn, a d'ores et déjà réalisé les travaux en modifiant le lit mineur du ruisseau, en élargissant la prairie humide et en créant une zone de stockage temporaire de l'eau pour les périodes de haute mer et de crue à l'emplacement de l'ancien lit.

La mare est conservée en l'état. Ses abords seront sécurisés par la pose de ganivelles, les ronces et baccharis seront retirés. La faune et la flore pourront ainsi se réinstaller **naturellement** et les aménagements pédagogiques seront réalisés dans un second temps...

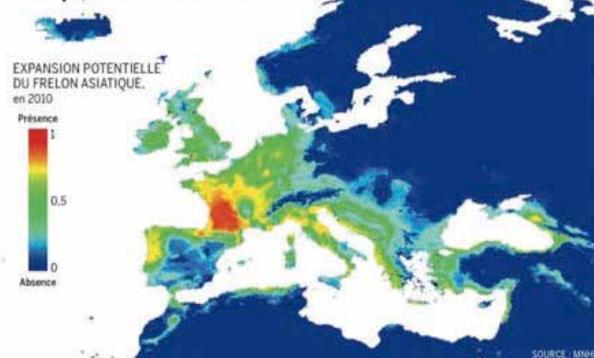
Marine Bardou



Les frelons à pattes jaunes



L'Europe, un nouveau territoire



Après retour de fiches de suivi des piégeages au printemps 2016, nous comptabilisons plus de 500 reines capturées sur la commune.

Une dizaine de nids ont été détruits cet automne, la majorité se situait en zone urbaine, proche du bourg et des habitations. Les frelons s'installent principalement à proximité des villes et villages

et profitent ainsi des infrastructures liées aux activités humaines (compost, arbres à fleurs, ruches...).

Nous relancerons la campagne de piégeage dès mars-avril 2017... affaire à suivre !

Marine Bardou

ENVIRONNEMENT

« Pollution lumineuse » et éclairage public

Depuis la fin des années 1990 et 2000, les médecins, chercheurs et défenseurs de l'environnement s'accordent pour parler de pollution lumineuse et démontrer qu'elle ne dégrade pas seulement le ciel étoilé, mais a aussi un impact sur la faune, la flore et l'homme.

C'est lors du Grenelle de l'environnement de 2009 que les pouvoirs publics se penchent réellement sur la question des nuisances lumineuses et, à partir de 2013, que le terme de pollution lumineuse est utilisé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

En France il y a quelques années on comptait près de 9 millions de points lumineux, on en compte plus de 15 millions en 2015. En 10 ans les installations lumineuses ont augmenté de 30%.

Ces halos lumineux au dessus des villes créent des barrières et des pièges écologiques pour nous et notre environnement.

Impact énergétique

Selon les études de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) l'éclairage public représente 18% de la consommation d'énergie des communes soit 37% de leur facture d'électricité.

Impact sur l'environnement

On observe un dérèglement de la chaîne alimentaire pour certaines espèces, ainsi qu'une modification des rythmes biologiques.

Impact sur notre santé

L'intrusion d'une source de lumière artificielle extérieure (luminaires, panneaux publicitaires lumineux etc.) dans l'habitation entraîne des effets néfastes sur notre organisme et notre santé. (Led et éclairages bleus).

Réglementation

- Décret du 30 janvier 2012 : il restreint les zones et les horaires d'utilisation des enseignes, pré-enseignes et des publicités lumineuses. Depuis, ces dernières sont interdites dans les agglomérations de moins de 10000h.

Sécurité nocturne

Au niveau de la sécurité routière, des études ont démontré que les conducteurs adaptent leur vitesse de conduite en fonction de la luminosité et roulent moins vite sur les routes qui ne sont pas éclairées en continu.

Aujourd'hui déjà 12000 communes de France pratiquent l'extinction de l'éclairage public à certaines heures de la nuit et participent ainsi à la lutte contre la pollution lumineuse.

(Extraits du livret pédagogique réalisé par l'association Agir pour l'Environnement - Contact : Agir pour l'Environnement 2 rue du Nord, 75018 Paris.)

Michèle Escats

Le jardin au naturel : « Semaine sans pesticides »



Le SMLS (Syndicat Mixte du Loch et du Sal) a sollicité la municipalité de Saint-Philibert afin qu'elle participe à la « Semaine sans pesticides ».

L'objectif est de sensibiliser sur la nécessité de réduire l'utilisation de produits qui nuisent à la qualité de l'eau (ruisseau, rivière et mer) et de proposer des alternatives. C'est un moyen d'appuyer et de prolonger certaines démarches déjà engagée sur la commune : qualité de l'eau et le zéro phyto.

Nous avons retenu deux jours fin mars début avril :

Le vendredi 31, le samedi 1^{er} sur différents lieux de la commune. Quelques idées ont germé :

- Une exposition « Le jardin au naturel » accompagnée de livrets pédagogiques sera installée sur le cheminement devant la mairie.
- Des échanges de graines et de plants sur le marché.
- Une présentation des projets « Village fleuri » et « Commune zéro phyto ».

- Une demi-journée de broyage des végétaux (tailles des jardins) et d'informations sur leur utilisation en jardinage.
- Projection d'un film.



Réunion d'organisation et de mise en œuvre courant janvier :

Toutes les bonnes volontés et les bonnes idées sont les bienvenues, renseignez-vous en mairie !



Marine Bardou

Conservatoire du littoral Plan de gestion

Les étudiants en 2^{ème} année de BTS GPN (gestion et protection de la nature) à Kerpouz, dans le cadre de leurs études, réalisent actuellement un plan de gestion sur les parcelles du Conservatoire de la commune de Saint-Philibert.

Suite à un inventaire qu'ils ont réalisé sur le terrain (lecture de paysage, cartographie des sentiers, sol, flore et faune), ils nous ont présenté les enjeux et des propositions à mettre en œuvre à court et moyen terme sur le site.

Enjeux paysagers et touristiques :

OBSERVATION	ENJEUX	MISE EN ŒUVRE SUR KERYONDRE
<ul style="list-style-type: none"> Boisement vieillissant et parfois dangereux pour le public. Bois mort Zone à forte fréquentation touristique une partie de l'année 	<ul style="list-style-type: none"> Conserver la qualité paysagère Conserver l'accès au public Garder des zones ouvertes Diversifier la régénération, les essences 	<ul style="list-style-type: none"> Couper et élaguer pour mettre en sécurité le site Canaliser les déplacements du public en posant du monofile Planter des espèces pour diversifier les essences (arbousier, chêne...) Installer des panneaux pédagogiques

Un chantier est organisé par les étudiants le 25 janvier 2017, sur le site de Keryondre.

Enjeux de préservation de l'étang de Kercadoret : zone Est et Nord

OBSERVATION	ENJEUX	MISE EN ŒUVRE
<ul style="list-style-type: none"> Ajoncs vieillissants Plantes invasives (baccharis et laurier sauce) Plantes à surveiller (la fragmite) 	<ul style="list-style-type: none"> Protéger et réserver en maintenant le milieu ouvert : il abrite une faune importante 	<ul style="list-style-type: none"> Fauchage et broyage des ajoncs en 4 étapes Arrachage des Baccharis et Lauriers sauce Limiter le développement de la Fragmite (nécessaire à certaines espèces mais qui peut devenir envahissante)



• Photo prise sur le site avec de gauche à droite : Monsieur Mothay (Conservatoire), les 5 étudiants du BTS GPN et Monsieur Girard (directeur des services techniques de la commune)

Villes et villages fleuris

Cette année la commune de Saint-Philibert s'est inscrite au concours départemental des villes et villages fleuris ; il s'agissait d'une première et, après avoir constitué un dossier de présentation de la commune, le jury a visité Saint-Philibert courant juillet en y portant beaucoup d'intérêt.

La remise des prix a eu lieu en novembre à l'Hôtel du Département à Vannes, sachant que cette année il paraissait difficile d'avoir un prix, nous sommes malgré tout assez satisfaits car parmi les 60 villages inscrits nous avons été sélectionné parmi les 30 qui ont reçu la visite d'un jury.

Néanmoins il reste du travail à fournir car l'ambition d'avoir une fleur se mérite. Pour cela des améliorations sont à envi-

sager, le service espaces verts est sensibilisé à ce projet et est très motivé. Il faut également que la population y participe, s'investisse dans le fleurissement, etc... Lors des journées zéro pesticide organisées fin mars 2017 nous vous donnerons plus d'informations. Toutes les suggestions positives seront les bienvenues.

Philippe Flohic



Les compteurs Linky

Les nouveaux compteurs d'électricité « Linky » d'Enedis (ERDF) seront installés sur la commune de Saint-Philibert entre juillet et décembre 2017.

Ils remplaceront les compteurs électriques équipant actuellement les foyers.

Pour plus d'informations renseignements en mairie.

Marine Bardou

VIE Scolaire

L'école Pierre Jakez Helias



NOUVEAUX HORAIRES DE L'ÉCOLE

Lundi : 8h30 - 12h00 matin
et 13h30 - 15h30 après-midi
APC de 15h30 à 16h30

Mercredi : 8h30 - 12h00 matin

Mardi - Jeudi et Vendredi :
8h30 - 12h00 matin
et 13h30 - 15h00 après-midi

Contactez la mairie : 02.97.30.07.00
ou l'école : 02.97.55.00.90
pour les inscriptions.

Accueil périscolaire à l'école
le matin de 7h30 à 8h30 et
le soir de 16h30 à 18h30.
Tél : 02 97 30 09 06

Cette année l'école accueille 80 élèves.
L'équipe enseignante n'a pas changé :

- Petites sections (TPS, PS) et moyenne section (MS) :
Pascale Quintric
ATSEM : Sabine Kersullec
- Grande section (GS-CP) :
Emmanuelle Mercier
ATSEM : Sylvie Capitaine
- CE1-CE2 : Françoise Maroy,
directrice, déchargée le lundi
- CM1- CM2 : Denis Humbertjean

Les projets de l'école de l'année 2016-2017 sont répartis entre le sport scolaire, la mise en place d'un Projet Educatif Artistique et Culturel, le parcours citoyen avec une sensibilisation au développement durable et aussi l'étude du monde du vivant.

Sport scolaire

2016-2017 est l'Année de l'Olympisme, de l'école à l'université.

L'école renouvelle son adhésion à l'USEP pour participer à différentes rencontres sportives entre école comme Matern'athlé, les bals bretons, le printemps des maternelles, ou scolarbasket.

Les CE1-CE2 et les GS-CP ont déjà participé au cross de la solidarité en octobre dernier au stade du Loch à Auray.

Les élèves de GS-CP et CE1 auront des séances de piscine à AURAY en début d'année.

Des séances de voile sont prévues en fin d'année à l'école de voile de Saint-Philibert pour les CE et les CM.

En octobre, les élèves de CM ont participé au cross du collège des Korrigans à Carnac. Cette année encore, les élèves de Saint-Philibert ont pris place sur le podium. Bravo aux CM. Quelques séances à la patinoire de Vannes sont prévues pour eux début 2017.

L'art et la culture à l'école

Des visites de musées, des expositions et des rencontres avec des artistes seront organisées au fil de l'année.

Une exposition sur le thème de l'automne a été faite à la Mairie fin novembre.

La rencontre avec les résidents de la maison de retraite par les GS-CP reste toujours un grand moment d'échanges et d'émotions pour tous.

Des élevages ou des plantations en classe sont mis en place pour les enfants de PS-MS, de GS-CP et de CE pour comprendre le monde du vivant.

Tous ces projets sont réalisés grâce au soutien de l'amicale des parents et de l'équipe municipale. Un grand merci à tous.

• Exposition sur l'automne

L'équipe enseignante



Médiathèque - Ludothèque



La mise en place de prêts de jeux depuis le mois d'avril ne fait que progresser. En effet, cet été, les jeux ont accompagné les lecteurs durant leurs temps de détente, de vacances...

De nouveaux outils de communication sont apparus, pour faciliter auprès des usagers, l'accès et la connaissance de la médiathèque-ludothèque: le guide du lecteur (regroupant toutes les informations pratiques), un marque-page (pour rappeler la date de retour) et un programme culturel de septembre à décembre (présentant les animations à venir).

Côté médiathèque

Des partenariats existent. La médiathèque montre ainsi son dynamisme et son souhait d'inclure toutes les couches de la population autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses murs.

Le lien intergénérationnel est important et la médiathèque y joue un rôle en mettant en place des animations. Dès le 23 novembre, une bénévole, Marie-Christine Coquet, fera des lectures aux résidents de la Résidence Plaisance et ce, à un rythme d'une fois par trimestre. De plus, depuis cet été, 2 personnes âgées ont lu des histoires à la médiathèque, aux 4-8 ans, accompagnées de Marie Le Port, animatrice dynamique. La bibliothécaire lit aussi une histoire. Au programme, des livres animés (Munari...), des pop-up (Hansel et Gretel, David Carter, David Pelham...).

Dans le cadre d'un « Automne Autrement », la médiathèque collabore avec Ti Douar Alré et a accueilli le conteur Daniel Carre, le samedi 22 octobre.

Tous les deux mois, la médiathèque met en avant des genres, des thèmes en littérature comme en septembre, découverte de la littérature asiatique. Actuellement les auteurs invités au 1^{er} salon du livre du 11 décembre peuvent être lus en avant-première.

Le samedi 3 décembre, une première rencontre est proposée aux amoureux des livres. La personne vient avec un livre et si elle le souhaite, partage son coup de cœur autour d'un thé, café, gâteaux. Moment convivial assuré.

Les fêtes de Noël arrivent et avec elles, les contes : le mercredi 14 décembre, l'association lorientaise « Il était une fois » vient égayer les oreilles et illuminer les yeux des petits et grands à travers de belles histoires.

Les classes, la petite enfance viennent régulièrement à la médiathèque. L'éveil pour les uns, la construction pour les autres autour des différents supports (livres, CD, DVD...), comment se repérer dans une médiathèque...

Le réaménagement progressif de certains espaces de la médiathèque vise à faciliter l'accès pour les lecteurs aux collections : les romans adolescents ont fait l'objet d'un désherbage et d'un nouveau classement. Quelques fois, des bandes dessinées adultes sont prises au hasard.



A présent, sur des intercalaires, sont précisés les résumés et le visuel. Les documentaires adultes et enfants sont réunis. L'espace jeunesse est plus aéré : une signalétique simplifiée pour les romans, les albums sont mieux classés.

Côté ludothèque

L'équipe de la médiathèque a participé au Festival du Jeu, le samedi 24 septembre, à Crac'h. Les jeux en bois ont été mis en valeur : carrom, ferme ta boîte ! ...

Halloween est passée par là. Un après-midi ludique (mercredi 26 octobre) a été organisé et a fait le bonheur de 35 personnes, enfants et adultes.

Le choix se multiplie pour les jeux à emprunter. Le listing mis à disposition est enrichi régulièrement. De même, des jeux classiques sont présents à la médiathèque et les usagers peuvent jouer sur place (échecs, jeu de l'oie...).

La ludothèque a mis en place une convention de prêt de jeux. Le Comité

de jumelage de Plumergat ouvre cette initiative en empruntant des jeux de société pour son animation du samedi 12 novembre.

Côté projets

Nouveaux tarifs d'abonnements dès le 1^{er} Janvier 2017 :

- Pour les résidents permanents, secondaires et vacanciers :

Tarif famille (parents/enfants et grands-parents/petits-enfants) : 15 €

Tarif adulte : 10 €

Tarif jeune moins de 18 ans : 8 €

Tarif jeune moins de 12 ans : 5 €

- Chèque de caution : 30 € - sous 30 jours si les documents ne sont pas rendus, la caution sera encaissée.

Changement de logiciel de bibliothèque pour un plus performé et accès via internet :

La médiathèque-ludothèque sera fermée la dernière semaine de mars 2017 pour l'installation et la formation du personnel.

Dès le mois d'avril, les usagers pourront consulter le catalogue en ligne et avoir accès à leur compte-lecteur, faire des réservations, prolonger les prêts (une fois pour 3 semaines)...

Ce dynamisme et cette envie de satisfaire les Saint-Philibertains sont soutenus par l'action régulière des 8 bénévoles composant l'équipe.

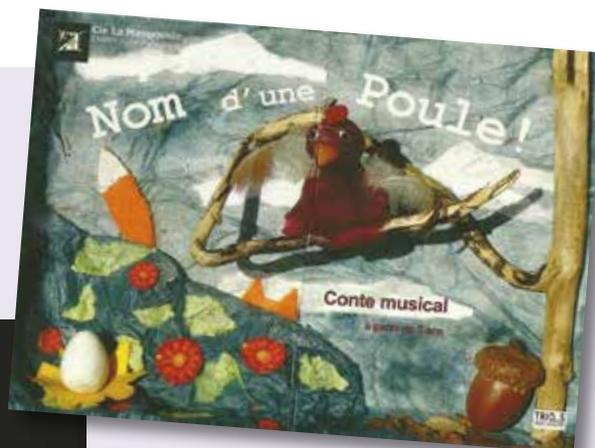
Au plaisir de vous y croiser,

**Lénaig Fitamant
Responsable
de la Médiathèque - Ludothèque**

VIE Culturelle

Spectacle d'Automne

« Nom d'une poule »



Le 26 octobre 2016, salle Le Mousker, c'est avec grand plaisir que nous avons retrouvé à Saint-Philibert La Compagnie La Mangouste.

Pour ce spectacle, Hocine Hadjali le musicien était présent avec ses instruments, luth, guitare, derbouka, balafon, plus des poêles et des casseroles... Marie Naud la conteuse, a raconté l'histoire et fait parler et chanter les enfants.

La salle Le Mousker était pleine.

Un grand moment de partage !

Ce conte musical très intimiste a beaucoup plu à l'ensemble des spectateurs, petits et grands.

Et comme chaque année, à la fin du spectacle, la municipalité a offert un goûter « bonbons ».

Michèle Escats



Exposition - Regard du peintre : l'Art du Paysage 1776-1976

Le Conseil Départemental a mis en œuvre une exposition itinérante « Regard du Peintre : l'Art du Paysage, 1776-1976 ».

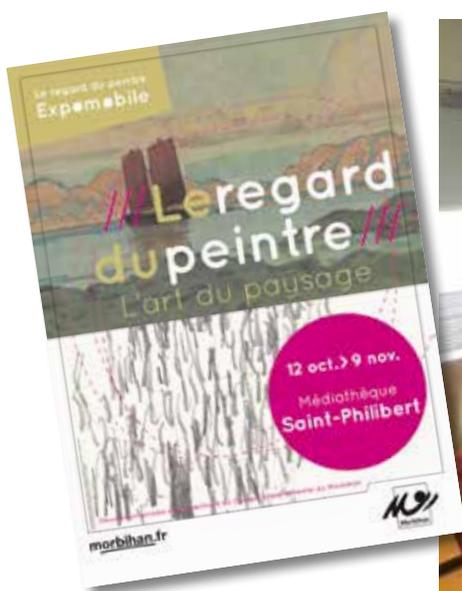
Le commissaire de l'exposition est M. Diego Mens, Conservateur du Patrimoine au sein du Conseil Départemental. Toutes les œuvres originales proviennent du Fond du Domaine de Kerguehenec à Bignan.

C'est à Saint-Philibert, du 18 octobre au 5 novembre que les enfants de l'école et tous les publics intéressés ont pu découvrir l'installation de tableaux choisis pour « Le Regard du Peintre ».

M. Mens a donné lui-même toutes les explications et les informations sur cette période de l'Art du Paysage en Bretagne. Certaines classes ont été des auditeurs passionnés.

Ce projet du Conseil Départemental pour permettre à toutes et tous de voir des toiles originales comme dans les Musées Nationaux souvent inaccessible, est vraiment une initiative formidable.

Michèle Escats



• François Le Cotillec,
Marie-Jo Le Breton,
Muriel Jourda,
Diego Mens
du Conseil Départemental



Salon du livre de Saint-Philibert 11 décembre 2016

Ce dimanche 11 décembre a vu l'aboutissement d'un projet qui nous tenait à cœur.

Toute l'équipe du salon, avec **Virginie Manès à l'origine du projet, Lénaïg Fitamant notre responsable médiathèque - ludothèque, Marie-Claude Devois adjointe au Tourisme, Patrimoine, Associations et moi-même adjointe à la Culture, la Communication et les Affaires scolaires, n'a pas ménagé son temps, depuis le mois de juin, pour la réussite de cette journée.**

Notre projet avait pour ambition de rassembler à Saint-Philibert les auteurs de la communauté de communes AQTA, soit 24 communes, sur le thème « le livre comme reflet de notre territoire ». Tous les auteurs sollicités habitent l'une des 24 communes, y séjournent ou écrivent des ouvrages qui parlent du territoire.

37 auteurs ont répondu présent à notre invitation, je les remercie chaleureusement, avec une mention spéciale pour celui qui a accepté d'être le parrain de notre 1^{er} Salon : Monsieur Hervé Claude, ancien journaliste sur antenne 2, puis sur Théma. Etaient

aussi présents 4 éditeurs et un libraire Monsieur Granval, Librairie du Golfe à Locmariaquer.

Remerciements à la communauté de communes AQTA qui nous a apporté son soutien logistique au niveau communication : impression et distribution des affiches et flyers, carte des auteurs et informations sur les médiathèques du territoire.

Un grand merci à toute l'équipe du salon, tous les élus, bénévoles et amis qui nous ont aidé, la Junior Association qui a géré le coin bar, le CMJ qui a construit une boîte à livres pour l'occasion, les élèves de l'école Per Jakez Hélias et leurs enseignants qui ont participé activement à la 1^{ère} édition du Salon du Livre de Saint-Philibert.

Ce salon a été un lieu de rencontre entre tous les genres littéraires, un lieu de rencontre et d'échanges entre les auteurs, les visiteurs, les lecteurs.

A l'année prochaine.

Michèle Escats





Animations enfance/jeunesse à venir

VACANCES DE NOËL : Il y aura des animations proposées pour les enfants et les jeunes :

ALSH de Crac'h :

- Ouvert du 19 au 23/12. Il sera fermé du 26 décembre au 02 janvier 2017.

Jeun'Mactive (13-17 ans) espace jeunesse à Saint-Philibert :

- Ouvert du 19 au 23 décembre. Il sera fermé la semaine 52.
La plaquette d'activités sera éditée la semaine 50.

construction, de jouer à la dinette, aux poupées, aux voitures ou faire des activités proposées par les animateurs.

En septembre et Octobre, nous avons orienté des petites activités sur le retour des vacances à savoir : le lieu, les activités, les photos, les souvenirs.

Des cartes géographiques nous montrent l'endroit où les enfants sont allés, une



petite planche peinte et customisée nous indique le lieu et quelques photos viennent agrémenter le tout.

En novembre et décembre, des ateliers « perles à repasser » seront proposés.

Pendant l'APS du soir, un goûter est servi aux enfants de 16h40 à 17h. Ce goûter varie entre produits laitiers, fruits, pains, chocolat, confiture.

A noter aussi que certains enfants qui viennent à l'APS, participent du lundi au jeudi à l'aide aux devoirs, encadrés par des bénévoles de 17h30 à 18h30.

Les séjours été en accueils de loisirs

ALSH (3-12 ANS)

A nouveau cette année les 2 accueils de loisirs (Crac'h-Loctmariaquer) ont décidé de mutualiser leurs moyens et ainsi vous proposer 3 séjours en commun.

Le 1^{er} séjour sur le thème : « MER, SOLEIL ET GLISSE »

Au programme : jeux de pistes, balades découvertes, jeux de plage, baignade et initiation au Paddle. 16 enfants âgés de 7 à 11 ans sont partis du mardi 19 au vendredi 22 juillet au camping municipal d'Étel.

Le 2^{ème} séjour sur le thème : « COQUILLAGES ET CRUSTACÉS »

Au programme : jeux de pistes, balades découvertes, jeux de plage, baignade, histoire à vivre. 12 enfants âgés de 4 à 6 ans sont partis du lundi 25 au mercredi 27 juillet au camping municipal d'Étel.

Le 3^{ème} séjour sur le thème : « LES AVENTURES DES PIRATES DES BOIS »

Au programme : jeux de pistes, balades découvertes, chasses au trésor, histoire à vivre sortie découverte du Scorff avec l'Odysseum. 15 enfants âgés de 7 à 11 ans sont partis du mardi 23 au vendredi 26 août au camping Ty Nenez à Pont Scorff.



L'accueil périscolaire

L'APS (Accueil Périscolaire) est ouvert tous les jours de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30.

Les enfants sont accueillis par Gwendal, Sylvie, Sabine et Aurélien tout au long de l'année.

Durant ce temps, les enfants ont le libre choix de faire : des jeux de société, de

Les Temps d'Activités Péri-éducatifs

Les temps d'activité péri-éducatifs (TAP) sont des ateliers gratuits proposés aux enfants dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Ils sont organisés par l'UFCV (fédération d'éducation populaire reconnue d'utilité publique et agréée association complémentaire de l'enseignement public). Les enfants peuvent participer aux TAP du mardi au vendredi de 15h00 à 16h30. Le lundi, l'équipe d'animation assure un temps de jeux de 15h30 à 16h30 qui reste gratuit pour les familles.

Cette année scolaire a débuté avec une équipe d'animateur partiellement renouvelée. Aurélien Méru, animateur jeunesse, et Brieg Montier, animateur Sportif, ont rejoint l'équipe d'animation présente l'année dernière. Lors des TAP les enfants peuvent participer à des ateliers proposés par les animateurs : sport, jeux sportifs, arts plastiques, yoga, activités manuelles ou d'expression.

Ils peuvent également participer à l'atelier « ça cartonne » initié par Aurélien MÉRU, cet atelier a pour objectif de fabriquer 2 bateaux uniquement en carton pour participer à la 3^{ème} édition du festival « ça cartonne » qui se tiendra à La

Trinité-sur-Mer le 2 juillet 2017. Chaque embarcation pourra accueillir six enfants. Au-delà du côté festif et ludique, cet atelier est l'occasion pour les enfants de s'initier aux notions de flottabilité, de découvrir la construction navale et le patrimoine maritime local, de suivre le Vendée Globe qui se déroule en ce moment.

La construction des bateaux se fait avec l'appui de Spindrift Racing, écurie de course à la voile professionnelle localisée à Saint Philibert.

Alors, flottera, flottera pas ? Réponse le dimanche 2 juillet 2017 dans le port de la Trinité-sur-mer.

Pass'Jeunes Loisirs (9-13 ans)

Cette année nous avons proposé à nouveau 3 séjours de 20 places, deux en juillet et un en août.

Le 1^{er} séjour sur le thème : « MER ET NAUTISME »

Au programme : pirogue Hawaïenne, surf, char à voile, giant rafting. 20 jeunes sont partis 3 jours du 06 au 08 juillet au camping des sables blancs à Plouharnel.

Le 2^{ème} séjour sur le thème : « ARCACHON »

Au programme : Aqualand, dune de Pyla... 20 jeunes sont partis en train du 18 au 22 juillet au camping des Flots bleus.

Le 3^{ème} séjour sur le thème : « PLEINE NATURE ILES AUX PIES »

Au programme : escapades verticales, canoë, parcours aventure, escalade nocturne. 20 jeunes sont partis du 01 au 05 août au camping du Painfaut à St Vincent sur Oust.

Jeun'Mactive (13-17 ans)



ÇA CARTONNE : le 12 juin dernier, 11 jeunes ont participé au festival « ça cartonne » à la Trinité-sur-Mer. Le principe étant de réaliser son bateau exclusivement en carton, pour ensuite le mettre à l'eau et participer aux courses. Après plusieurs mois de fabrication, les embarcations ont été exposées sur le quai le matin et mis à l'eau... avec plus ou moins de réussite l'après-midi. Tout le monde a passé une journée très agréable malgré les aléas de la météo.

Une junior association a vu le jour au sein de la structure jeunesse. Elle est composée de 4 jeunes qui ont déjà travaillé de janvier à juin, sur l'organisation du séjour dans le sud de la France cet été ainsi que sur les plaquettes des différentes périodes.

Elle organise également des actions d'autofinancement comme lors du festival du jeu en septembre. Avec la vente de gâteaux et bonbons tout au long de l'après-midi. Nous avons décidé de reconduire notre participation en 2017.

La prochaine action d'autofinancement se déroulera tout au long de l'année. En effet, en partenariat avec Véolia, nous récolterons tous les papiers (journaux, prospectus, feuille usagés,...) que nous leur rapporterons afin qu'ils soient recyclés. A chaque tonne l'espace jeunesse sera rémunéré. D'autres actions verront le jour au cours de l'année. L'argent récolté servira à financer un séjour aux sports d'hiver en 2018.

Séjour découverte du patrimoine français c'est une nouveauté 2016. Le principe est de faire découvrir les différentes régions, villes, monuments de notre pays. Le premier séjour s'est déroulé en Août avec 7 jeunes qui ont pu découvrir Paris et ses différents monuments. A chaque vacance scolaire, un mini séjour sera mis en place. La prochaine destination sera Bordeaux et ses environs en février 2017.



PETIT RAPPEL : l'espace jeunesse est ouvert, hors vacances scolaire, tous les mercredis et samedis après-midi de 14h à 18h30 ainsi que les vendredis soir de 18h30 à 20h pour les 11-17 ans (à partir de la 6^{ème}).

Pendant les vacances scolaires, l'espace jeunesse est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h30.

Des navettes sont possibles entre les 3 communes **uniquement sur demande**.

Contact :

Aurélien Méru : 06 32 64 25 02

Les Chantiers loisirs jeunes

Le 1^{er} chantier estival : « Transformons les transformateurs ». Il s'est déroulé sur la commune de St-Philibert du 11 au 15 juillet. Le transformateur se trouve sur la départementale 781 qui va à la Trinité-sur-Mer à droite juste avant le pont. Ils étaient 6 inscrits : 2 filles, 4 garçons, 1 de Crac'h, 2 de Locmariaquer et 3 de St-Philibert. Au regard de son emplacement à proximité du pont de Kérisper nous avons choisi le thème de la mer en y insérant l'hippocampe emblème du PNR (Parc Naturel Régional). Pour une pointe d'originalité nous l'avons réalisé sous forme de puzzle avec la tête de l'hippocampe restant à placer.



Le 2^{ème} chantier estival « Transformons les transformateurs » a eu lieu cette fois sur la commune de Locmariaquer du 01 au 05 août. Le transformateur qui a été choisi se situe juste à côté du camping de Kerpenhir, Chemin du Bereu. Ils étaient 6 inscrits : 3 filles, 3 garçons, 3 de Crac'h, 2 de Locmariaquer et 1 de St-Philibert. Pour celui-ci les jeunes ont eu l'idée de faire des cartes postales comme nous étions à côté du camping. Les cartes postales représentent les différents sites de la commune.



Durant les vacances d'automne, il y a eu un nouveau chantier loisirs jeunes, cette fois sur la commune de Crac'h du 24 au 28 octobre. Il y a eu 6 jeunes inscrits. 5 filles et 1 garçon. 2 de Crac'h, 3 de Locmariaquer et 1 de St-Philibert. Le thème cette fois était « Environnement jardinage ». Les jeunes ont pu réaliser un hôtel à insectes de A à Z qui a été placé dans le jardin pédagogique dans le parc des loisirs aux Chênes.



Le prochain chantier loisirs jeunes aura lieu pendant les vacances d'hiver sur la commune de St-Philibert. A ce jour le thème n'est pas encore défini.



Dynamique intercommunale

Le Pass'Nautisme Loisirs 2016

A ouvert ses portes aux vacances de printemps et les a fermé à l'issue des vacances d'automne.

Cette année 113 stagiaires ont bénéficié de cette opération dont : 42 Crac'hois, 30 Locmariaquerois, 28 St-Philibertains et 13 extérieurs dont les parents travaillent sur une des 3 communes sur les différentes périodes :

- **Vacances de printemps, été & automne.**
- **Les mercredis & samedis du printemps et d'automne.**

Suite à ce nouveau succès nous aurons une réunion bilan pour préparer au mieux la saison 2017.

Festival du jeu

La 10^{ème} édition s'est déroulée le samedi 24 septembre 2016 au parc des loisirs de Crac'h.

Une nouvelle fois la météo fût très agréable, un beau soleil a accompagné les participants, tout au long de l'après-midi.

Nous avons totalisé 1600 entrées pointées, mais nous estimons qu'il y a eu environ 1800 festivaliers à venir jouer sur le site. A l'occasion du dixième anniversaire, nous avons demandé aux différents espaces de proposer une animation particulière comme par exemple : un spectacle de cirque, du rolling bulle, un jeu géant « objets trouvés »... Ces nouveautés ont été fortement appréciées.

Pour cet anniversaire nous avons souhaité également réaliser des Ecocup à l'effigie du festival pour la buvette afin d'arrêter les gobelets en plastique jetables.

Nous vous donnons Rdv le samedi 29 septembre 2017 pour la 11^{ème} édition.

Le pôle animation

Modification de l'aspect extérieur de la construction

Ce guide est destiné aux cas les plus courants

Vous souhaitez réaliser des travaux modifiant l'aspect extérieur de votre construction ? Créer une fenêtre, modifier une ouverture, faire un ravalement de façade ... ?

Doivent être précédés d'une déclaration préalable, les travaux exécutés sur des constructions existantes, à l'exception des travaux d'entretien, de réparations ordinaires ou si les matériaux et les couleurs utilisés sont identiques.

Votre dossier doit être composé du formulaire de demande cerfa et comprendre les pièces suivantes :

1- Plan de situation (DP1)

Ce plan permet de connaître la situation du terrain à l'intérieur de la commune afin de savoir quelles règles d'urbanisme

s'appliquent dans la zone où est situé votre projet. Vous devez indiquer sur le plan son échelle et l'orientation, c'est-à-dire la direction du Nord (art. A.431-9 du code de l'urbanisme).



2- Plan de masse (DP2)

Le plan de masse permet de représenter le terrain (dimension, bâtiments existants, plantations).

Le plan de masse doit faire apparaître :

- Son orientation (indiquez le Nord).
- Les bâtiments existants sur le terrain.
- L'endroit à partir duquel les photos jointes ont été prises.



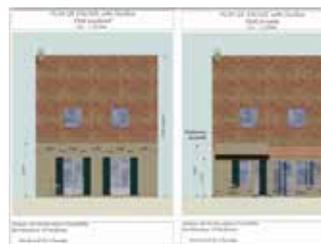
3- Plan des façades et des toitures (DP4)

Le plan des façades permet d'apprécier quel sera l'aspect extérieur de la construction.

Le plan de masse doit faire apparaître la répartition des matériaux et leurs aspects, les éléments de décors et plus généralement tout ce qui se voit de l'extérieur.

Choisissez une échelle permettant d'avoir une vue suffisamment précise de l'aspect général de la construction concernée par

Si votre projet modifie les façades de bâtiments existants, représentez l'état initial des façades et des toitures et l'état futur.



4- Représentation de l'aspect extérieur de la construction (DP5)

Ce document permet d'apprécier quel sera l'aspect extérieur de la construction, une fois les modifications envisagées réalisées.

Pour réaliser ce document, vous pouvez recourir à différentes techniques :

- Un photomontage. C'est la solution la plus simple pour un non professionnel.
- S'il est établi par un professionnel, il peut proposer une perspective.

Vous devez faire apparaître les modifications projetées.



5- Photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (DP7) et dans le paysage lointain (DP8)

Ces photographies permettent de connaître l'aspect du terrain d'implantation du projet et des terrains qui le jouxtent immédiatement. La photographie « environnement proche » montre la façade des constructions avoisinantes, les arbres existants ... La photographie « paysage lointain » montre l'aspect général de la rue, des espaces publics, des façades...



6- Notice (DP11)

Elle permet de vérifier sur les matériaux utilisés et les modalités d'exécution sont bien conformes à l'objectif de préservation du bâtiment. Vous devez décrire

l'ensemble des matériaux utilisés pour les travaux.

Cette notice est obligatoire pour les terrains situés dans le périmètre de protection d'un monument historique ou en site inscrit.

La déclaration préalable est un acte administratif. Sa légalité est subordonnée à des conditions de fond (respect des lois et règlements) et de forme.

Il s'agit d'une demande déclarative, toute fausse déclaration peut entraîner l'illégalité et/ou le retrait de l'autorisation délivrée.

**Christelle Bénard
Responsable urbanisme**

Où en est-on dans la procédure de révision du PLU ?

Le calendrier prévisionnel

La démarche de révision du PLU est relativement longue et complexe.

Elle nécessite un travail soutenu, rythmé par de nombreuses réunions entre les élus, le bureau d'étude et les personnes publiques associées (services de l'Etat, chambre d'agriculture, chambre du commerce et de l'industrie, services d'Auray Quiberon Terre Atlantique, etc.).

La commune finalise actuellement le travail de diagnostic du territoire. Ce travail permet de dégager les différents enjeux auxquels la commune est confrontée, en terme notamment de démographie, de structure de son parc de logements, d'équipements, d'activités économiques, de tourisme et d'environnement.

L'arrêt du PLU aura lieu en début d'année 2018. Cela signifie que le dossier sera finalisé et qu'il sera présenté pour avis aux personnes publiques associées et à la population lors de l'enquête publique.

Des ajustements pourront ensuite être apportés pour tenir compte des différentes remarques et le PLU sera alors approuvé définitivement et sera applicable (deuxième semestre 2018).

1 - PHASE DE TRAVAIL

DIAGNOSTIC Mai - Nov. 2016

PADD/OAP* Nov. - Février 2017

OAP/RÈGLEMENT ÉCRIT et GRAPHIQUE.... Mars - Déc. 2017

2 - PHASE ADMINISTRATIVE

ARRÊT PLU Janvier 2018

CONSULTATION PPA* Janvier à mars 2018

ENQUÊTE PUBLIQUE Avril à Mai 2018

APPROBATION Septembre 2018

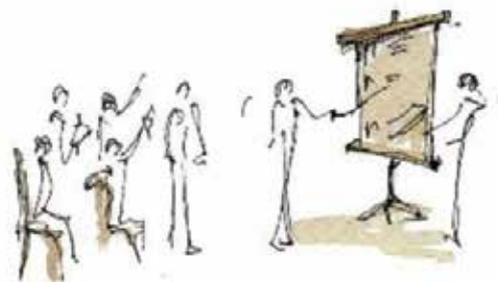
Le calendrier présenté est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

*PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation.
PPA : Personnes Publiques Associées*

27

La concertation se poursuit !

- Deux ateliers participatifs ont eu lieu (28 octobre et 4 novembre 2016) qui ont abordé les thèmes suivants : l'identité communale et les représentations liées, les grands principes de la loi Littoral, les parcours résidentiels et les formes urbaines, les extensions du bourg.
- Une réunion publique est prévue en avril 2017 pour vous présenter le projet de territoire qui sera inscrit au PLU.
- Une seconde réunion publique est prévue vers novembre 2017 afin de vous présenter la traduction réglementaire du projet de PLU.





Attention, nouvelle réglementation !



À partir du 20 novembre 2016, le port de gants homologués deviendra obligatoire pour les pilotes et passagers d'un deux-roues motorisé (moto, scooter, cyclomoteur). Le non-port de gants certifiés sera sanctionné d'une amende de troisième classe (68 euros minorée à 45 euros en cas de paiement dans les 15 jours, ce qui est le prix d'une paire de gants certifiés) pour le conducteur et le passager, auquel s'ajoute pour le pilote un retrait d'un point sur le permis de conduire.

Le décret 2016-1232 précise que les gants obligatoires doivent être conformes à la réglementation sur les équipements de protection individuelle (EPI). Ces gants sont reconnaissables à la présence d'une étiquette CE. Pour obtenir la certification CE, ces équipements doivent permettre d'éviter toute lésion. Ils sont conçus pour résister aux frottements, à l'abrasion, la perforation et la coupure.



Opération Lumière et vision

Le mercredi 16 novembre 2016, sur le parking de l'Intermarché à Crac'h s'est déroulée l'opération lumière et vision « objectif bien vu » en partenariat avec la Prévention Routière du Morbihan et la Police Municipale Mutualisée de Crac'h, Locmariaquer et Saint-Philibert.

Pour cela, les automobilistes, conducteurs de deux-roues motorisés et les cyclistes étaient invités à faire contrôler gratuite-

ment les éléments de visibilité de leur véhicule.

Quelques exemples de conseils prodigués à toutes les catégories d'usagers lors de cette opération :

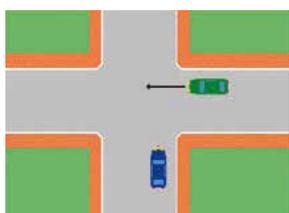
- Porter des vêtements clairs avec des éléments réfléchissants pour les piétons, des bandes réfléchissantes sur les cartables pour les enfants, ou un gilet rétro réfléchissant pour les cyclistes.

- Faire régulièrement contrôler ses phares.
- Faire régulièrement contrôler ses essuie-glaces et nettoyer les surfaces vitrées de son véhicule...

Une soixantaine de véhicules ont été contrôlés.



Rappel de la règle générale de la priorité à droite

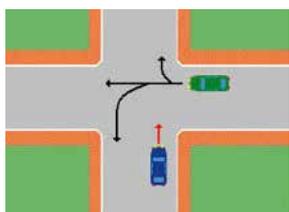


Aux carrefours où le passage n'est pas réglé par :

- Une personne qualifiée (policiers, gendarmes)
- Des signaux lumineux de circulation
- Des signaux routiers

La règle suivante s'applique : **PRIORITE A DROITE :**

Tout conducteur doit céder le passage au CONDUCTEUR qui vient de droite.



a. Priorité de droite.

- Le conducteur de la voiture verte vient DE DROITE et a la priorité :
 - s'il continue tout droit.
 - s'il tourne à gauche.
 - s'il tourne à droite.
- La voiture bleue doit céder le passage à la voiture verte



b. La voiture qui vient de droite est arrêtée.

- La voiture verte est ARRÊTÉE.
- La voiture bleue doit céder le passage à la voiture verte, car la voiture verte conserve sa priorité même si elle s'est d'abord arrêtée.



c. La voiture qui vient de droite doit passer sur un passage pour piétons dans une zone 30.

- La voiture verte qui vient de droite doit passer à hauteur d'un PASSAGE POUR PIÉTONS ou ZONE 30.
- Dans ce cas, le conducteur doit s'arrêter et laisser passer les piétons.
- Mais la voiture bleue doit laisser passer la voiture verte, car la voiture verte conserve sa priorité de droite même si elle s'est d'abord arrêtée pour permettre à un piéton de traverser.

Carte nationale d'identité

Durée de validité

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Ainsi, pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte.

Certains pays, tels que la Belgique et la Norvège, n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. D'autres pays, tels que notamment l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, etc., n'ont pas expressément fait savoir s'ils reconnaissent ou non la validité de telles cartes.

Il est en conséquence fortement recommandé aux voyageurs de vérifier quelle est la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre et si nécessaire, de demander le renouvellement de leur carte d'identité ou de se munir d'un passeport. Vous pouvez demander la liste des pays en mairie ou la consulter sur le site du ministère des affaires étrangères.



Ce qui a changé depuis le 1er décembre 2016

La commune de Saint-Philibert ne délivre plus de CNI. En effet, Les modalités d'instruction des cartes d'identité changent.

Les départements bretons font l'objet d'une phase de test depuis le 1er décembre 2016. Les usagers doivent dorénavant faire leur demande dans l'une des 28 communes du Morbihan (Carnac et Auray au plus près) dotées du dispositif de recueil servant déjà pour les passeports biométriques.

Élections 2017

L'année 2017 sera marquée par l'organisation de deux scrutins :

- **Les élections présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017**
- **Les élections législatives les 11 et 18 juin 2017**



Ce sera également une année de refonte électorale, cela signifie que tous les électeurs recevront une nouvelle carte courant mars.

Si vous souhaitez être scrutateurs au dépouillement le soir des élections, nous le signaler en mairie en début d'année.

INSCRIPTIONS

L'inscription sur les listes électorales est en effet possible toute l'année mais elle ne prend effet qu'à partir du 1er mars de l'année suivante, après révision annuelle des listes électorales.

CAS PARTICULIERS

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez vous inscrire et voter la même année :

- Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le jour de l'élection .
- Personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1er janvier.
- Militaire retournant à la vie civile après le 1er janvier.

- Acquisition de la nationalité française après le 1er janvier.
- Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1er janvier.

VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection (ou d'un référendum), de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui. La démarche se fait à la gendarmerie, au tribunal d'instance, au commissariat ou auprès des autorités consulaires.



VIE Associative

Le Club Nautique Océane

La saison sportive touche à sa fin, l'école de voile entre en phase d'hivernage et prépare l'année 2017

En cette fin d'année nous affichons un bilan satisfaisant avec une progression de 35 % en terme de fréquentation.

Pour l'école de voile la saison estivale tant attendue s'est déroulée dans des conditions parfaites. Nos stages ont été complets et le beau temps nous a permis d'accueillir nos stagiaires et groupes dans des conditions idéales.

Cet été et tout au long de l'année nous avons proposé des initiations et perfectionnements sur dériveur, catamaran et planche à voile. Les jeunes enfants n'ont pas été délaissés avec le « jardin des mers » qui permet un apprentissage en douceur et une découverte du milieu marin.

Notre association a employé 12 moniteurs, trois diplômés d'état, deux personnes pour l'accueil et une personne à la maintenance.

Notre structure reçoit déjà de nombreux enfants scolarisés à Saint-Philibert, Crac'h, Locmariaquer, Auray.

Nous avons la volonté et la capacité d'accueillir d'autres classes de cette nouvelle intercommunalité et pourquoi pas développer des mutualisations de moyens avec d'autres structures nautiques afin d'élargir et partager notre expérience en ce domaine.

Océane Regatta

Cet été deux animations nautiques ont eu lieu en juillet et en août.

Ces deux rendez-vous vont devenir incontournables après un tel succès : au total ce sont 97 équipages, (stagiaires, particuliers, adhérents) qui ont participé aux « Océane Regatta », tous les participants ont pu profiter des infrastructures et du site pendant ce moment convivial, un grand merci à tous les bénévoles et partenaires.



Quelques projets en préparation pour 2017 :

- Le développement de l'activité « habitable » pour les membres désireux de naviguer plus loin en découvrant la croisière sur nos bateaux ou en escadre avec leurs propres voiliers, a pris son envol. Maxime Brunel a structuré cette activité et d'un simple projet, nous proposons une activité régulière qui va encore se renforcer en 2017.
- **Le Pass Voile** : cette offre est consolidée. Le Pass Voile permet aux enfants des trois communes (Saint-Philibert, Locmariaquer, Crac'h) de s'initier et se perfectionner à la pratique de la voile jusqu'à la compétition avec une participation de 50%. Ce Pass Voile est devenu le Pass Nautisme en intégrant les activités kayak et stand up paddle. Notre club nautique s'est rapproché de « Océan Ride » un label qui permet aux pratiquants de bénéficier de temps supplémentaire dès lors qu'ils participent au nettoyage du site et de ses abords. Avec le retour d'Aymeric Lavigne, cette activité se développera en 2017.

Au programme : balade accompagnée, kayak, paddle, sortie loisir.

- Développement d'activités les samedis matin et dimanches matin, « after work » pour des rencontres conviviales après une journée de travail.
- 2017 s'annonce fructueuse et novatrice tant sur le plan du développement d'activités qu'en terme événementiel, les projets sont prêts. Nous axerons nos actions sur le développement de l'emploi pour parvenir à faire du fort de Kernevest un lieu où chacun pourra accéder aux plaisirs des sports nautiques. Nous ne manquerons pas de vous informer prochainement de nos perspectives et projets.

Un grand merci à Maxime Brunel, Servane Moreau, Aymeric Lavigne, Anne-Laure Jégo, qui ont œuvré pour que cette saison 2016 soit un grand cru.

Je tiens à remercier les élus de Saint-Philibert pour leur soutien à notre association. Les travaux réalisés depuis ces dernières années contribuent à la valorisation du site de Kernevest, que nous entretenons en fonds propres depuis 1996.

Cet été nous avons célébré les 20 ans de notre installation dans le fort.

Au-delà de l'exposition que nous remettrons en place le printemps prochain, je me dois à cette occasion de remercier Yvette et Yannick Laurent qui m'ont permis, par leur engagement, de développer cette base nautique dans un lieu unique.

N'hésitez plus à venir retrouver notre équipe qualifiée pour découvrir les sports nautiques, nous vous attendons au fort de Kernevest.



VIE Associative

| Amicale des parents d'élèves

Un début d'année scolaire bien rempli pour l'Amicale de parents d'élèves de l'école Per Jakez Helias

Un nouveau bureau a été élu en septembre dernier. **Camille Huet-Mercier est devenue la nouvelle présidente, assistée de Constance Rocher (vice-présidente), Ansfrid Pepers (trésorier), Hélène Kleiber (trésorière adjointe), Mélodie Morin (secrétaire) et Renaud Robin (secrétaire adjointe).** L'arrivée de nouveaux parents au sein du bureau de l'Amicale permet d'apporter de nouvelles idées et d'impulser une nouvelle dynamique !

L'Amicale des parents d'élèves a ouvert le bal de ses actions en organisant début octobre un repas ouvert à tous et dont les fonds récoltés serviront à financer les projets menés par les enseignants dans leurs classes. Cette année, des cuisses de poulet au lait de coco et curry accompagnées de riz et de petits légumes, ont régalé petits et grands dans le cadre d'un repas créole. La préparation de ce dernier par les parents d'élèves a permis de rassembler anciennes et nouvelles familles de l'école Per Jakez Helias dans un même élan. En effet, de très nombreuses familles se sont associées à l'organisation de ce repas, que cela soit pour décorer la salle, installer les tables, cuisiner, faire des gâteaux pour le dessert, aider au service ou encore ranger.

Une fois le repas terminé, la salle s'est transformée en piste de danse pour terminer la soirée de manière festive. Cette soirée est donc toujours l'occasion de faire connaissance et de passer un bon moment ! Encore un succès pour cette édition 2016 !

La fin d'année a été marquée par le marché de Noël qui s'est déroulé le 26 novembre dans la salle Le Mousker. De nombreux exposants s'étaient rassemblés, proposant à la vente foie gras, huîtres, champagne, confitures, bijoux, cartes, cadres et quantité de confections pour la plupart artisanales.

Les élèves de l'école, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, avaient confectionné de petits objets et les parents avaient quant à eux apporté de multiples gourmandises qui ont pu ravir petits et grands !

Le Père-Noël est bien entendu venu nous rendre visite, à la plus grande joie des enfants de l'école. Ces derniers ont chanté, afin d'égayer encore davantage cette journée.

L'événement que représente le Marché de Noël est toujours autant apprécié pour attendre les fêtes de fin d'année !

Enfin, pour la deuxième année consécutive, l'aide aux devoirs mise en place par l'Amicale pour répondre aux besoins des familles a redémarré, à raison de trois séances par semaine. Cette action est un succès grâce au soutien de nombreux bénévoles qui donnent de leur temps pour encadrer la dizaine d'enfants inscrits et leur permettre d'apprendre leurs leçons dans un cadre calme et propice à la concentration.

La Présidente



VIE Associative

St-Phil en Art

Une nouvelle équipe à la barre

Créée en février 2007 par Annick Lemoine, l'association Saint-Phil en art se porte bien. Huit professeurs enseignent la musique, les arts plastiques, le chant choral, et la cuisine, aux 155 adhérents.

Noëlle Etienne fait voyager les enfants dans le monde des arts plastiques.

Rufus transmet sa passion de la batterie.

Françoise Martel, accompagne les apprentis pianistes.

Mathieu Andlauer fait des émules en guitare folk.

Spécialiste de l'accordéon diatonique, Audrey Guegan anime aussi l'éveil musical.

Martial Le Cunff enseigne le synthé, le saxo, l'accordéon chromatique, et l'harmonica.

Quentin Vestur a repris l'atelier harpe celtique.

La chorale interprète un répertoire varié, sous la direction de son chef de chœur, Corinne Jouanno.

Les gourmands ont rendez-vous au restaurant l'Azimut de La Trinité-sur-Mer, pour des cours de cuisine.

Les ateliers musicaux et la chorale se mettent en scène lors des auditions. Elles auront lieu le vendredi 12 mai (piano) et le dimanche 14 mai (tous les instruments). Les arts plastiques exposeront les 9 et 10 juin.

La présidente fondatrice ayant choisi de passer la main, une nouvelle équipe a pris le relais.

Elle est composée de :

- Annie Forest, présidente
- Marie-Lou Dussaucy, vice présidente
- Didier Caillot, trésorier
- Nicole Fernandez, trésorière adjointe
- Annette Lorcy, secrétaire
- Anne Gourvenec, secrétaire adjointe
- Françoise Martel est la représentante des professeurs
- Hélène Baigné et Gérard Le Goff sont les autres membres du CA.

- *Début juin, les élèves de Noëlle Etienne ont exposé leurs créations autour du thème de l'année « Voyage dans le temps ».*

- *Malo Laffont a décroché la médaille d'or à la finale régionale du Trophée de batterie Sonor, en mars dernier.*



- *Les ateliers (ici le piano) font leur show lors des auditions.*



- *La nouvelle équipe de Saint-Phil en art.*

VIE Associative

Comité des fêtes

L'année 2016 se termine bientôt, notre fête bretonne a été cette année très animée sous un beau soleil d'été. Le spectacle fut de qualité et original avec la présence des enfants du cercle de Pluneret.

Début septembre notre vide-grenier a vu une belle affluence et un nombre d'exposants en augmentation rendant le placement difficile sur un espace restreint. Le beau temps était de la partie et les badauds nombreux, surtout le matin.

Nous avons clôturé notre année d'animation par notre soirée cabaret. Nous avons innové en ne prenant qu'un seul artiste chanteur, magicien, humoriste. Ce fut une soirée éblouissante très appréciée des spectateurs, l'artiste Ange Oliver étant vraiment exceptionnel.

Contact :

Annie Chantrel, présidente : 02 97 55 19 15



33

Saint-Phil Animation

Des activités physiques pour tous

A toutes celles et ceux soucieux de leur forme Saint Phil Animation propose des cours variés :

- Gym le lundi, 15h pour la gym douce et 18h30 pour la gym tonique.
- Modern Jazz le mardi à 18h pour les enfants et les ados.
- Danse Country le mardi à 20h.
- Stretching le mercredi à 18h30.
- Danse orientale ou multidanse le mercredi à partir de 19h30.
- Et enfin aquagym et Spa à la thalasso de Carnac selon le planning en vigueur.

Toutes ces activités se déroulent à la salle Le Mousker et vous pouvez vous présenter aux jours et heures des cours pour une première séance de découverte.

ON VOUS ATTEND.

*Renseignements auprès de
Gérard ou Monique RIOCROS
02 97 30 07 72
Anne LE ROUZIC
0297 55 18 05*

Le Samaritain de Saint-Philibert

Le Samaritain de Saint-Philibert a suscité un vaste mouvement de générosité, depuis sa création en mars dernier.

Tout l'été, nos adhérents ont sillonné le département pour transporter mobilier, literie et appareils ménagers divers. Le tout stocké chez un particulier, puis installé à compter du 1er septembre, dans une maison offerte à l'association par un généreux donateur.

Depuis lors, cette maison, sise à Kerlois, est une véritable ruche où s'activent des bénévoles venus de tous les villages voisins pour la mettre en état de recevoir une famille de huit personnes, chassée il y a deux ans de Mossoul en Irak, et réfugiée à Irbil, dans le Kurdistan irakien.

Cette famille devrait arriver fin décembre ou au début janvier : nous nous efforçons de lui réserver le meilleur accueil possible.

Michel Boone



Info Secours

Le défibrillateur installé depuis 1 an dans la chapelle de St Philibert, et accessible en journée, va être dorénavant installé sur le mur du presbytère.

Il sera donc accessible pour tous 24 heures sur 24.



Liber'théâtre

La Compagnie Liber'théâtre prépare depuis la rentrée sa cinquième et nouvelle création, un vaudeville musical : « Les Barannes ».

Une histoire farfelue et improbable, qui met en scène six personnages autour des thèmes de l'amour et de l'argent. Suspense, quiproquos et humour seront au rendez-vous dans ce spectacle tout public.

Les premières représentations devraient avoir lieu le dernier week-end du mois d'avril 2017.

La prochaine année sera par ailleurs importante pour la Compagnie Liber'théâtre puisqu'elle y fêtera ses 10 ans d'existence !

Le Président

VIE Associative

Je jette mon cancer



L'art de se soigner, c'est possible pour tous !



L'association propose de faire du bien aux malades, ex malades, accompagnants de malades du cancer ou autres maladies pas faciles, en les incitant à créer.... donc aller vers son propre bien être ...

1/ Elle propose des ateliers , des réalisations personnelles :

- Atelier « s'ouvrir à sa créativité », une partie yoga ou respiration, une partie peinture ou dessin.
- Atelier « du jeu au je » sur le chemin de l'argile. Une partie barbotine, une partie modelage de l'argile.
- Atelier « danse » (photo ci-dessus), tout nouveau.
- Chez vous : dessins, écritures, photos, peintures, tissages, gravures ou toute activité créative du domaine artistique.

2/ L'association propose aussi nouvellement :

- Des massages, avec Nathalie Le Cudenec, professionnelle, des consultations

- Diététique & nutrition avec Anne-Marie Bien, professionnelle toutes deux dans la zone artisanale de Kerran.

3/ Elle propose des expositions :

Nous avons exposé une œuvre collective à Carpentras tout l'été, au milieu de 200 autres artistes.

Nous avons exposé à la médiathèque de Locmariaquer en septembre dernier.

4/ Nous venons de démarrer des ateliers tricots ... au coin du feu pour cet hiver !

Nous sommes très fiers d'avoir fait don d'une toile collective à l'hôpital de Vannes !

Celle-ci a été très bien accueillie et se trouve dans la salle de documentation des médecins (qui la verront tous, dès qu'ils iront se documenter) depuis le 27 octobre .

Nous nous revendiquons porteurs d'espoirs, dépositaires de maux, chanteurs de vie.

Nous sommes à votre écoute :

Contact :

Christine : 06 13 50 74 61
jjmc@orange.fr

Tout savoir :

www.jejette monocancer.fr

Nous suivre : je jette mon cancer



Je fais une demande d'aide financière pour mes frais de santé

Je suis confronté à une situation financière difficile liée à des dépenses de santé (exemple : dentaire, optique, appareillage...), la Caisse d'Assurance Maladie peut m'accorder une aide financière en complément des prestations habituellement versées.

Ces aides sont attribuées sur critères de ressources, de composition du foyer et avis du service médical selon la demande. Pour plus de renseignements consultez ameli.fr

VIE Associative

Korollerion Sant Filiber



Par une belle soirée de juin, les danseurs de KSF se sont retrouvés pour pique-niquer sur la plage de Kervest avant de rejoindre l'enceinte du Fort pour danser jusqu'à la nuit.

Même si les cours de danse s'arrêtent pendant la période estivale, il y a de nombreuses occasions de participer aux festoù-noz. A la demande du Comité des Fêtes de Locmariaquer nous étions de trente à quarante à animer les jeudis du Port de mi-juillet à fin août.

- Réception des danseurs d'Hennebont et Crac'h le 17 novembre.

A noter aussi la participation à Saint-Phil en Fête le 13 août par un temps de canicule qui n'a pas freiné l'ardeur des nombreux danseurs présents.

Début septembre c'est reparti pour une nouvelle saison de danse ! Quelques départs, autant d'arrivées, nous sommes à nouveau une centaine de danseurs à fouler assidûment le parquet de la salle Le Mousker. Chaque jeudi un cours pour les débutants de 19h30 à 20h30 puis pour tous de 20h30 à 22h30, voire plus, rassemble une moyenne de 70 participants.

Depuis trois ans le pli est pris de recevoir puis de rendre visite aux danseurs d'autres Associations. Le 17 novembre, une quarantaine d'Hennebontais et une quinzaine de Crac'hois se sont associés à environ quatre-vingts adhérents de KSF : la salle Le Mousker était bien remplie ! Il fallait trois rondes concentriques pour caser les 135 danseurs... et pour laisser un peu d'espace aux deux talentueux musiciens, Danielle et Eugène, du Duo Kerouez venus de Dinan. Les danses très variées, à la portée de la majorité des participants, ont permis d'explorer bon nombre de terroirs bretons et « étrangers », le tout sur des musiques originales (dont certaines interprétées à la vielle à roue) et entraînantes.

A noter : Fest-deiz organisé par Korollerion Sant Filiber le dimanche 15 janvier 2017 à 14h30 à la salle Le Mousker, il sera animé par deux groupes de musiciens, Diskuizh et Mauvaise Langue.

Le président - Pierre Bonnac



VIE Associative

Ren Mai - Le Qi Gong à Saint-Philibert



D'origine chinoise le Qi Gong (prononcez « tchi kong ») peut se traduire par le « travail (gong) de l'énergie (qi) ».

Il rassemble des milliers de méthodes différentes, transmises de génération en génération depuis plus de 2000 ans, souvent dans le plus grand secret !

L'attitude zen, longitude iodée !

Art de santé et de longévité, véritable méditation en mouvement, le Qi Gong nous enracine et nous relie à l'essentiel : la Nature, le Souffle, La Vie au plus profond de nous mêmes.

Une pratique régulière renforce l'énergie vitale, le calme intérieur, l'harmonie tout en augmentant le tonus, l'équilibre et la confiance en soi.

Accessible à tous, il associe des mouvements doux, lents, fluides à la concentration et au souffle.

Depuis octobre 2009, vous pouvez venir découvrir et pratiquer cet art énergétique à travers les méthodes, les marches, les automassages et la méditation. Les cours sont dispensés par Charlotte Héliot, enseignante qui se forme depuis plus de 10 ans auprès de Maîtres de différentes écoles :

Mr Jian Liujun du Quimétau, Ke Wen des Temps du Corps, Thierry Alibert de l'école Tao, Mr Liu Deming du Zhi Ran Men et Mme Ingrid Malenfant pour le Hui chun Gong.

Cette année les cours ont lieu le mercredi (et parfois le lundi) à 18h au club house du stade de Kermouroux. Vous pouvez nous rejoindre à partir du 11 janvier 2017

Renseignements et inscriptions : 06 11 25 42 31 ou par mail: renmai@laposte.net

Enseignante - Charlotte Héliot



37

ASSPTT Tennis de table

Nouvelle saison de compétition

La saison 2016-2017 sera axée sur des objectifs de compétition ambitieux.

L'équipe 1 qui évolue en D1 doit assurer son maintien au cours de la phase 1, la nouvelle recrue du club, Cyprien Le Penher, remplit tout à fait son rôle puisque pour l'instant il n'enregistre que des victoires.

Pierre Le Boulaire, jeune pilier du club réalise des exploits. L'équipe attend avec impatience la phase 2 pour intégrer un nouveau joueur de bon niveau.

L'équipe 2 est en D2 et est en passe de se maintenir. L'effort est méritoire, un joueur devant souvent aider l'équipe 1.

L'équipe 3 joue en D4 et ne compte pour l'instant que des victoires. Ça devrait se compliquer au prochain match puisqu'ils rencontrent la meilleure équipe de la poule, mais sait-on jamais ?

Si vous souhaitez voir du tennis de table en compétition n'hésitez pas à nous rejoindre le vendredi ou le samedi à partir de 20h30.

• Equipe 1 de l'ASSP



2 décembre :
ASSP 2 contre HENNEBONT 12
ASSP 3 contre QUIBERON 2

3 décembre :
ASSP 1 contre GOURIN 4

Contacts :
Patrick Le Maguer, président
hermi56@msn.com

Claude Vershelde, secrétaire
claud.vershelde@free.fr

Site : assptt.free.fr

Des nouveaux commerces dans les locaux de la commune

Gueganic Electricité générale



L'entreprise Gueganic Electricité générale créée en 2005 a désormais pignon sur rue.

Un local-boutique a ouvert en avril dernier au 1 rue du Ponant à St-Philibert dans les locaux commerciaux que la municipalité a construits.

Une de 5 personnes est à votre service pour vos travaux.

Contact :

Tél. : 02 97 59 15 14 ou 06 61 49 07 71

Mail : christophe.gueganic@orange.fr

www.gueganic-electricite.fr

Sea Zen

L'institut de bien-être Sea Zen a ouvert ses portes en juillet dernier dans les nouveaux locaux à côté de la supérette et de l'électricien.

Après avoir travaillé dans le Spa Caudalie à Bordeaux, à la Thalasso de Carnac et de Quiberon, Victorine est venue s'installer dans le village de son enfance.

Victorine vous accueille dans une ambiance chaleureuse pour de nombreux soins, (beauté des mains, soins du visage, épilations, massages, maquillages...). L'institut propose également des bons cadeaux.

Vous pouvez consulter la carte des soins et les tarifs sur la page facebook : SeaZen ou encore à l'institut, du mardi au samedi de 10h à 18h (horaires d'hiver)



1 rue du Ponant à Saint-Philibert.

Vous pouvez également joindre l'Institut au 06 50 56 05 84

• Inauguration des cellules commerciales le 9 juillet 2016

Et la superette

Le centre bourg devient plus attractif avec l'installation tant attendue de la superette.

Madame et Monsieur Le Port, gérants de cette épicerie de proximité, ont ouvert leurs portes depuis mars 2016 dans les locaux nouvellement réhabilités de l'ancien magasin, en face de la Résidence Plaisance.

Ils n'ont qu'une ambition : servir les habitants de Saint-Philibert en leur évitant des déplacements inutiles et coûteux. Pour ce faire, ils nous proposent des livraisons à domicile et des horaires d'ouverture très étendus, du lundi au samedi et même le dimanche. D'autres commerces se sont installés dans le même bâtiment, et le marché hebdomadaire du samedi matin a été déplacé sur le parking de la superette.

Reste un local disponible de 93 m².
Se renseigner en mairie.



CALENDRIER des manifestations

Calendrier des manifestations

Janvier

- 8 **Concert « Musiques du Golfe »**
Saint-Phil en Art - Le Mousker - 15h
- 15 **Fest deiz - Korollerion**
Le Mousker - 14h30

Février

- 5 **Spectacle de magie**
Comité des Fêtes - Le Mousker
- 11/12 **Mégaclics - Expo photos**
Le Mousker
- 19 **Loto - Randophil - Le Mousker - 14h**

Mars

- 4 **Club de lecture**
Médiathèque/ludothèque - 10h
- 11 **Théâtre - Crac'homédie**
« la saga des grandes vacances »
Le Mousker - 20h30
- 18 **Bal costumé / Carnaval**
Amicale de l'école - Le Mousker - 19h
- 26 **Après-midi dansant - Le Mousker**

Avril

- Du 31/03 au 2/04 **Animations « autour du jardin » - Mairie**
- 23 **Elections présidentielles**
Le Mousker - 8h / 18h
- 28/29/30 **Théâtre « Les Baronnes »**
Cie Liber'théâtre - Le Mousker

Mai

- Du 1^{er} au 27 **Exposition « Notre planète, notre climat, notre avenir énergétique »**
Mairie
- 7 **Elections présidentielles**
Le Mousker - 8h / 18h
- 8 **Cérémonie commémorative**
Place des 3 otages
- 12 **Auditions de piano**
Saint-Phil en art - Le Mousker
- 14 **Auditions tous ateliers**
Saint-Phil en art - Le Mousker

Juin

- 3 **Fête de la danse**
Saint-Phil animation - Le Mousker
- 4 **Nettoyage des plages**
Parking Men er Beleg - 9h
- 10/11 **Vernissage art plastique**
Saint-Phil en Art - Espace Méaban
- 11 **Elections législatives**
Le Mousker - 8h / 18h
- 18 **Elections législatives**
Le Mousker - 8h / 18h
- 30 **Kermesse école**
Terrain des sports - 18h

Juillet

- 1/2 **Mégaclics - Expo photos**
Le Mousker
- 15 **Concert musique symphonique**
Saint-Phil en art
Le Mousker - 20h30
- 16 **Fête bretonne et feu d'artifice**
Placître de la chapelle

Mairie : 02 97 30 07 00

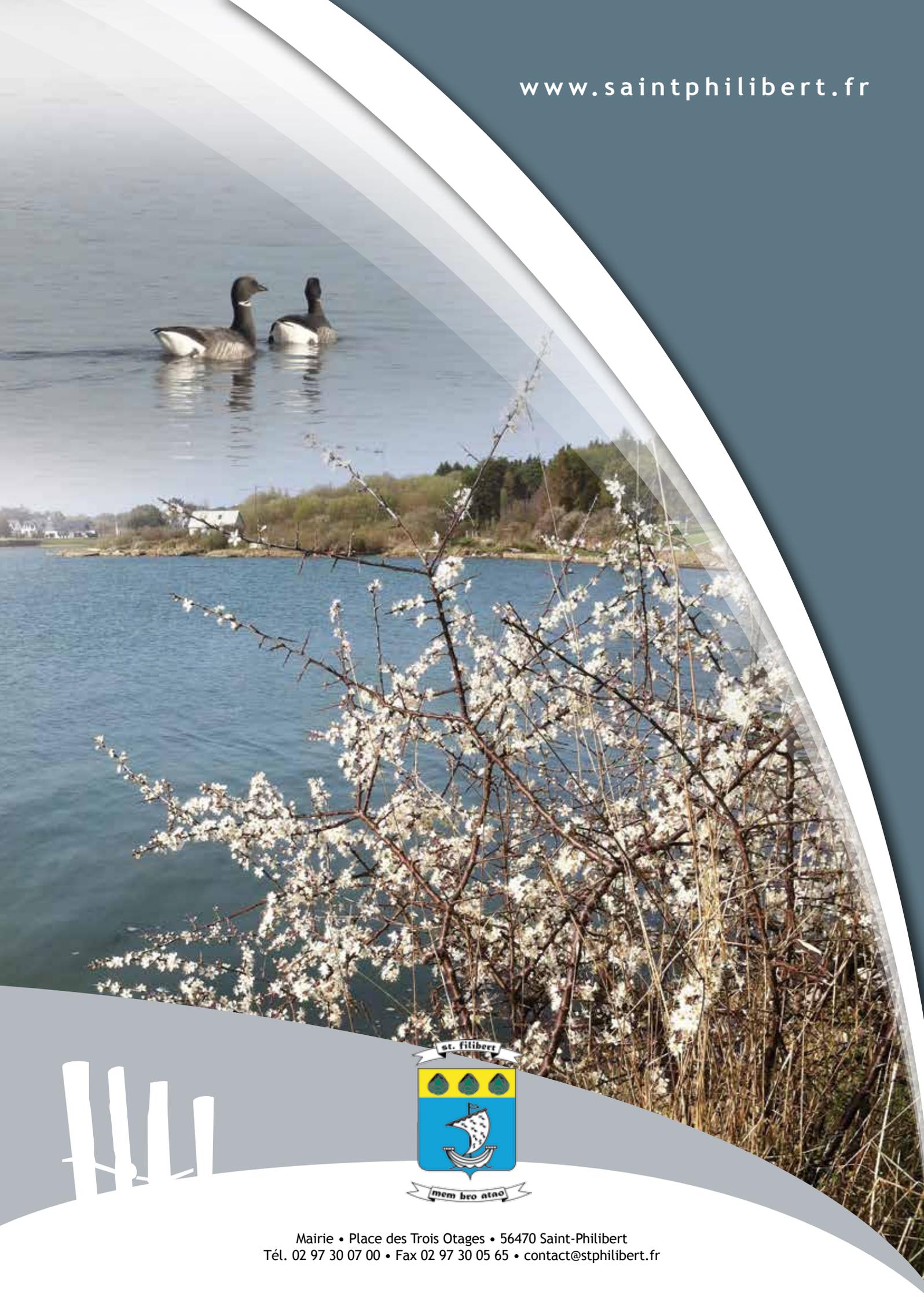
Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de 9h à 12h
Lundi, mercredi, vendredi
de 13h30 à 17h30

Les Numéros Utiles

Police municipale 06 30 37 48 55	Garderie périscolaire 02 97 30 09 06	Gendarmerie 17
Médiathèque 02 97 30 08 08	Office de Tourisme 02 97 57 33 05	Pompiers 18
Agence postale communale 02 97 55 03 93	Urgences 112	Pharmacie de garde 32 37
Assistante sociale 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis matin sur RDV. 02 97 30 27 57	SAMU 15	EDF dépannage 08 10 33 33 56
Maison de l'enfance 02 97 30 21 51	Cabinets Infirmiers Andrieux, Allain, Jazat 02 97 30 07 60	GDF dépannage 02 97 56 20 08
École P.J.Hélias 02 97 55 00 90	Centre antipoison de Rennes 02 99 59 22 22	



www.saintphilibert.fr



Mairie • Place des Trois Otages • 56470 Saint-Philibert
Tél. 02 97 30 07 00 • Fax 02 97 30 05 65 • contact@stphilibert.fr